

Comptes consolidés

au 30 juin 2007



_ Bilan consolidé	28	3.9_Placements	43
_ Compte de résultat	30	3.10_Capitaux propres	46
_ Tableau de variation des capitaux propres et des produits et charges comptabilisés	31	3.11_Actions propres	46
_ Tableau des flux de trésorerie	34	3.12_Classification des contrats	46
_ Annexe aux comptes consolidés	37	3.13_Immobilisations corporelles	50
		3.14_Avantages au personnel	50
		3.15_Emprunts et dettes subordonnées	52
		3.16_Frais d'acquisition et d'exploitation	52
		3.17_Fiscalité	52
		3.18_Information sectorielle	53
		3.19_Passifs éventuels	53
NOTE 1 FAITS CARACTÉRISTIQUES DU PREMIER SEMESTRE	37		
1.1_Augmentation de capital de CNP Assurances et signature d'un avenant au pacte d'actionnaires	37		
1.2_Finalisation du rachat d'Écureuil Vie	37		
1.3_Finalisation du rachat de 94 % de Skandia Vida en Espagne	38		
1.4_Dilution de CNP Assurances au capital d'Ixis Asset Management Group (Ixis AMG)	38		
NOTE 2 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SEMESTRIELS	38		
NOTE 3 PRINCIPES COMPTABLES	38		
3.1_Déclaration de conformité	39		
3.2_Base d'établissement des comptes	39		
3.3_Champ de consolidation	39		
3.4_Opérations entre sociétés consolidées	40		
3.5_Participation aux bénéfices différée	40		
3.6_Conversion des états financiers des filiales étrangères	41		
3.7_Opérations en devises	41		
3.8_Actifs incorporels	42		
		NOTE 4 PRO FORMA SUITE AU RETRAITEMENT DES TITRES SUPERSUBORDONNÉS AU 30 JUIN 2006	54
		NOTE 5 CAPITAL	56
		5.1_Tableau des titres supersubordonnés reclassés en capitaux propres	56
		5.2_Capital social par détenteur	58
		5.3_Capitaux propres	58
		5.4_Résultat par action/Résultat dilué	59
		NOTE 6 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	60
		6.1_Sociétés entrant dans la consolidation et pourcentage de contrôle au 30 juin 2007	60
		6.2_Ventilation du prix d'acquisition de CNP Vida	61
		6.3_Ventilation du prix d'acquisition d'Écureuil Vie	61



NOTE 7_ANALYSE SECTORIELLE	62	NOTE 13_DETTEES NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	74
7.1_Compte de résultat par secteur d'activité au 30 juin 2007	62		
7.2_Compte de résultat par secteur d'activité au 31 décembre 2006	63	NOTE 14_CHIFFRE D'AFFAIRES	74
7.3_Compte de résultat par secteur d'activité au 30 juin 2006	64	14.1_Primes acquises et chiffre d'affaires ou produits des autres activités	74
		14.2_Réconciliation avec le chiffre d'affaires publié	75
		14.3_Chiffre d'affaires par centre de partenariat	75
NOTE 8_ACTIFS INCORPORELS	65	14.4_Chiffre d'affaires par segment de marché	76
8.1_Synthèse des actifs incorporels	65	14.5_Chiffre d'affaires par société	76
8.2_Écarts d'acquisition	65	14.6_Chiffre d'affaires direct et accepté	76
8.3_Valeurs de portefeuille	66		
		NOTE 15_PRODUIITS DE PLACEMENTS	77
NOTE 9_IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION	67	15.1_Produits et charges financiers	77
9.1_Immeubles de placement	67	15.2_Dépréciation	78
9.2_Immeubles d'exploitation	68		
		NOTE 16_CHARGE D'IMPÔT	79
NOTE 10_PLACEMENTS	69		
10.1_Inventaire des placements par nature	69	_Rapport des Commissaires aux comptes	
10.2_Instruments dérivés	70	sur l'information financière semestrielle 2007	80
NOTE 11_VENTILATION DES PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS	71		
11.1_Ventilation des passifs au 30 juin 2007	71		
11.2_Ventilation des passifs au 31 décembre 2006	72		
11.3_Ventilation des passifs au 30 juin 2006	73		
NOTE 12_CRÉANCES NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	74		

Bilan consolidé

ACTIF

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006 Pro forma ⁽¹⁾
Écarts d'acquisition	658,2	640,7	654,2
Portefeuille de contrats des sociétés d'assurance	196,6	179,5	188,0
Autres immobilisations incorporelles	25,4	29,9	29,5
Total des actifs incorporels	880,2	850,1	871,7
Immobilier de placement	1 443,5	1 285,6	1 226,0
Titres conservés jusqu'à échéance	954,5	894,5	867,5
Titres disponibles à la vente	174 639,6	173 932,8	163 746,5
Titres de transaction	76 810,9	69 985,2	66 155,6
Prêts et avances	1 994,2	2 034,6	2 232,8
Instruments dérivés	1 997,8	1 636,4	1 503,9
Placements des activités d'assurance	257 840,5	249 769,1	235 732,3
Placements des activités du secteur bancaire et autres activités	112,2	690,2	621,6
Investissements dans les entreprises associées	422,5	300,3	437,6
Parts des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	5 884,1	5 912,6	5 586,2
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	2 532,7	2 197,4	2 474,7
Créance d'impôt exigible	274,6	424,8	258,0
Autres créances	890,7	1 629,5	1 915,8
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	193,4	197,6	193,8
Autres actifs d'exploitation à long terme	187,6	132,0	141,2
Participation au bénéfice différée active	0,0	0,0	0,0
Impôts différés actifs	15,8	41,1	14,3
Autres actifs	4 094,8	4 622,4	4 997,8
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités	0,0	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 098,6	1 126,8	1 141,1
Total de l'actif	270 332,9	263 271,5	249 388,3

(1) Le pro forma est détaillé dans la note 4.



PASSIF

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006 Pro forma
Capital	594,2	554,5	554,5
Primes d'émission, de fusion et d'apport	981,5	321,5	321,5
Réserve de réévaluation	2 395,2	2 077,4	2 641,7
Titres supersubordonnés	2 035,0	2 035,0	785,0
Résultats cumulés	4 424,2	4 171,4	4 178,8
Résultat consolidé	567,9	1 145,3	280,3
Écarts de conversion	126,0	90,6	104,7
Capitaux propres du Groupe	11 124,0	10 395,7	8 866,5
Intérêts minoritaires	604,8	1 513,8	1 329,9
Capitaux propres totaux	11 728,8	11 909,5	10 196,4
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance hors UC	50 442,7	44 866,4	40 643,5
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance en UC	26 741,8	22 921,6	19 585,3
Passifs relatifs à des contrats d'assurance	77 184,5	67 788,0	60 228,8
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC avec participation discrétionnaire	136 701,1	133 584,2	131 919,1
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC sans participation discrétionnaire	471,5	392,6	384,1
Passifs relatifs à des contrats financiers en UC	15 333,6	15 778,9	15 434,6
Passifs relatifs à des contrats financiers	152 506,2	149 755,7	147 737,8
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0
Participation au bénéfice différée passive	9 676,8	12 133,3	9 473,3
Passifs relatifs aux contrats	239 367,5	229 677,0	217 439,9
Provisions pour risques et charges	109,3	96,1	75,2
Dettes subordonnées	1 930,0	1 926,3	1 926,3
Dettes de financement	1 930,0	1 926,3	1 926,3
Dettes d'exploitation représentées par des titres	4 111,7	6 661,8	6 251,7
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	744,2	319,2	917,8
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	2 173,2	1 842,8	1 758,8
Dettes d'impôts exigibles	170,2	167,7	112,0
Comptes courants créditeurs	309,2	36,5	42,1
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	4 711,9	3 035,3	4 569,4
Instruments dérivés passifs	1 491,0	1 410,6	1 301,3
Impôts différés passifs	1 624,0	1 587,4	532,0
Autres dettes	1 861,9	4 601,3	4 265,5
Autres passifs	17 197,3	19 662,6	19 750,6
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées	0,0	0,0	0,0
Total du passif	270 332,9	263 271,5	249 388,3



Compte de résultat

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006 Pro forma
Primes émises	17 486,6	31 947,2	16 383,1
Variation des primes non acquises	- 104,3	- 25,2	- 105,6
Primes acquises	17 382,3	31 922,0	16 277,5
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	71,8	171,9	78,3
Autres produits d'exploitation	0,0	0,2	0,0
Produits des placements	5 007,8	8 742,2	4 735,2
Plus et moins-values de cession des placements, nettes des reprises de dépréciation et d'amortissement	705,5	1 451,5	245,3
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	1 750,8	2 039,3	- 773,4
Variation des dépréciations sur placements	59,6	- 24,7	- 29,7
Produits financiers hors coût de l'endettement	7 523,7	12 208,3	4 177,4
Total des activités ordinaires	24 977,8	44 302,4	20 533,2
Charges des prestations des contrats	- 22 002,7	- 38 952,5	- 18 195,7
Charges des placements et autres dettes financières hors coût de l'endettement	- 342,5	- 566,6	- 338,6
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	- 34,3	- 3,6	- 24,7
Charges des autres activités	- 9,3	- 23,7	- 11,4
Frais d'acquisition des contrats	- 1 328,7	- 2 459,7	- 1 155,7
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	- 9,5	- 16,3	- 8,1
Frais d'administration	- 207,1	- 389,1	- 193,4
Autres produits et charges opérationnels courants	- 104,8	- 86,8	- 10,0
Total des autres produits et charges courants	- 24 038,9	- 42 498,3	- 19 937,6
Résultat opérationnel courant	938,9	1 803,9	595,6
Autres produits et charges opérationnels non courants	2,1	0,0	0,0
Résultat opérationnel	941,0	1 803,9	595,6
Charges de financement	- 52,0	- 104,9	- 49,0
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	23,0	46,0	24,7
Impôts sur les résultats	- 258,1	- 314,7	- 188,1
Résultat après impôt des activités discontinues	0,0	0,0	0,0
Résultat net de l'ensemble consolidé	653,9	1 430,3	383,2
Intérêts minoritaires	- 86,0	- 285,0	- 102,9
Résultat net (part du Groupe)	567,9	1 145,3	280,3
Résultat par action	3,8	7,7	2,0
Résultat dilué par action			

Tableau de variation des capitaux propres et des produits et charges comptabilisés

AU 30 JUIN 2007

En M€	Capital	Prime	Réserves de réévaluation	Part du Groupe		Écarts de conversion	Total de la part du Groupe	Part des minoritaires	Total des capitaux propres
				Titres super-subordonnés	Résultats cumulés				
Capitaux propres IFRS au 01/01/2007	554,5	321,5	2 077,4	2 035,0	5 316,7	90,6	10 395,7	1 513,8	11 909,5
Incidence des réévaluations									
Actifs disponibles à la vente (AFS)			- 2 908,7				- 2 908,7	- 7,5	- 2 916,2
<i>Shadow accounting</i> brut d'impôt différé			3 242,1				3 242,1	3,5	3 245,6
Impôts différés			- 77,5				- 77,5	1,2	- 76,3
Incidence des écarts de conversion						35,4	35,4	20,8	56,2
Autres variations					7,1		7,1		7,1
Revenu net reconnu directement en capitaux propres	0,0	0,0	255,9	0,0	7,1	35,4	298,4	18,0	316,4
Résultat net consolidé de l'exercice					567,9		567,9	86,0	653,9
Total des produits et charges reconnus de la période	0,0	0,0	255,9	0,0	575,0	35,4	866,3	104,0	970,3
Distribution de dividendes					- 340,9		- 340,9	- 69,8	- 410,7
Mouvements sur le capital	39,7	660,0					699,7		699,7
Composante capitaux propres des plans de paiement sur base d'actions							0,0		0,0
Titres supersubordonnés nets d'impôt					- 23,5		- 23,5	- 2,2	- 25,7
Actions propres nettes d'impôt					- 12,2		- 12,2		- 12,2
Autres variations			61,9		- 523,0		- 461,1	- 941,0	- 1 402,1
Capitaux propres au 30/06/2007	594,2	981,5	2 395,2	2 035,0	4 992,1	126,0	11 124,0	604,8	11 728,8



AU 31 DÉCEMBRE 2006

En M€	Capital	Prime	Réserves de réévaluation	Part du Groupe		Écarts de conversion	Total de la part du Groupe	Part des minoritaires	Total des capitaux propres
				Titres super-subordonnés	Résultats cumulés				
Capitaux propres IFRS au 01/01/2006	554,5	321,5	2 529,4	625,0	4 632,6	104,0	8 767,0	1 415,4	10 182,4
Incidence des réévaluations									
Actifs disponibles à la vente (AFS)			- 2 049,0				- 2 049,0	- 943,1	- 2 992,1
<i>Shadow accounting</i> brut d'impôt différé			2 335,3				2 335,3	893,8	3 229,1
Impôts différés			- 855,4				- 855,4	- 117,2	- 972,6
Incidence des écarts de conversion						- 13,4	- 13,4	- 12,1	- 25,5
Autres variations			117,1		- 160,6		- 43,5		- 43,5
Revenu net reconnu directement en capitaux propres	0,0	0,0	- 452,0	0,0	- 160,6	- 13,4	- 626,0	- 178,6	- 804,6
Résultat net consolidé de l'exercice					1 145,3		1 145,3	285,0	1 430,3
Total des produits et charges reconnus de la période	0,0	0,0	- 452,0	0,0	984,7	- 13,4	519,3	106,4	625,7
Distribution de dividendes					- 264,2		- 264,2	- 168,4	- 432,6
Mouvements sur le capital									0,0
Composante capitaux propres des plans de paiement sur base d'actions									0,0
Titres supersubordonnés nets d'impôt				1 410,0	- 25,5		1 384,5	107,9	1 492,4
Actions propres nettes d'impôt					- 16,2		- 16,2		- 16,2
Autres variations					5,3		5,3	52,5	57,8
Capitaux propres au 31/12/2006	554,5	321,5	2 077,4	2 035,0	5 316,7	90,6	10 395,7	1 513,8	11 909,5
Changement de méthode IAS 8 et correction d'erreurs							0,0		0,0



AU 30 JUIN 2006

En M€	Capital	Prime	Réserves de réévaluation	Part du Groupe		Écarts de conversion	Total de la part du Groupe	Part des minoritaires	Total des capitaux propres
				Titres super-subordonnés	Résultats cumulés				
Capitaux propres au 01/01/2006	554,5	321,5	2 529,4	625,0	4 632,6	104,0	8 767,0	1 415,4	10 182,4
Incidence des réévaluations									
Actifs disponibles à la vente (AFS)			- 3 848,5				- 3 848,5	- 1 195,2	- 5 043,7
<i>Shadow accounting</i> brut d'impôt différé			3 703,6				3 703,6	1 141,5	4 845,1
Impôts différés			157,2				157,2	36,2	193,4
Incidence des écarts de conversion						0,7	0,7	- 2,5	- 1,8
Autres variations			100,0		- 141,9		- 41,9		- 41,9
Revenu net reconnu directement en capitaux propres	0,0	0,0	112,3	0,0	- 141,9	0,7	- 28,9	- 20,0	- 48,9
Résultat net consolidé de l'exercice					280,3		280,3	102,9	383,2
Total des produits et charges reconnus de la période	0,0	0,0	112,3	0,0	138,4	0,7	251,4	82,9	334,3
Distribution de dividendes					- 264,2		- 264,2	- 168,3	- 432,5
Mouvements sur le capital							0,0		0,0
Composante capitaux propres des plans de paiement sur base d'actions							0,0		0,0
Titres supersubordonnés nets d'impôt				160,0	- 17,6	0,0	142,4		142,4
Actions propres nettes d'impôt					- 16,4		- 16,4		- 16,4
Autres variations					- 13,7		- 13,7	- 0,1	- 13,8
Capitaux propres IFRS au 30/06/2006	554,5	321,5	2 641,7	785,0	4 459,1	104,7	8 866,5	1 329,9	10 196,4
Changement de méthode IAS 8 et correction d'erreurs							0,0		0,0

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau consolidé des flux de trésorerie comprend :

- les flux de trésorerie des sociétés contrôlées ;
- la quote-part du Groupe dans les flux de trésorerie des sociétés contrôlées conjointement lorsqu'elles sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle (à hauteur du % IP) ;
- les flux de trésorerie liés aux participations du Groupe et aux distributions et autres entrées ou sorties de trésorerie entre le Groupe et les sociétés associées et les sociétés contrôlées conjointement lorsqu'elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Définition de la trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Pour la vérification de ces critères, le groupe CNP Assurances s'est basé sur la classification des fiches AMF : les OPCVM de trésorerie dite "régulière" ont ainsi été classés en équivalents de trésorerie alors que les OPCVM dynamiques à forte sensibilité ont été classés parmi les placements.

Les découverts bancaires remboursables à vue, et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe, constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Définition des flux d'exploitation

Les flux d'exploitation sont essentiellement issus des principales activités génératrices de produits de l'entreprise.

Définition des flux d'investissement

Les flux d'investissement représentent les flux d'acquisition ou de cession de placements mobiliers ou immobiliers, d'immobilisations corporelles ou incorporelles.

Définition des flux de financement

Ce sont l'ensemble des flux qui résultent des modifications dans l'importance et la composition des capitaux propres et des dettes de financement :

- augmentation/diminution de capital ;
- émission et remboursement de dettes de financement ;
- mouvements sur les actions propres dividendes versées hors du Groupe (associés et minoritaires).

Rapprochement entre la trésorerie du bilan et du TFT

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 098,6	1 126,8	1 141,1
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	- 615,3	- 172,4	- 738,5
Titres de transaction	3 997,8	4 840,7	4 449,0
Total	4 481,1	5 795,1	4 851,6

Le rapprochement entre la trésorerie du bilan et celle du TFT s'effectue de la façon suivante :

- trésorerie et équivalents de trésorerie présents à l'actif du bilan ;
- dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire correspondant à la trésorerie passive hors dettes de financement (bilan/passif) ;
- titres de transactions correspondant aux OPCVM de trésorerie classés à l'actif du bilan.



Tableau des flux de trésorerie

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Résultat opérationnel avant impôt	941,0	1 803,7	595,7
Plus et moins-values de cession des placements	- 705,5	- 1 451,5	- 245,3
Dotations nettes aux amortissements	35,3	84,9	33,5
Variation des frais d'acquisition reportés	0,0	0,0	2,4
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	23,4	- 31,6	0,5
Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance et passifs financiers	11 597,5	21 406,8	10 401,2
Dotations nettes aux autres provisions	- 0,9	- 10,2	- 1,7
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (hors trésorerie et équivalent de trésorerie)	- 1 750,8	- 2 057,4	773,4
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	583,4	325,0	99,4
Correction des éléments inclus dans le résultat opérationnel qui ne correspondent pas à des flux monétaires et reclassement des flux de financement et d'investissement	9 782,4	18 266,0	11 063,4
Variation des créances et dettes d'exploitation	- 1 417,1	1 116,2	- 121,2
Variation des valeurs données ou reçues en pension ⁽¹⁾	- 2 508,4	462,7	75,5
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	- 1 089,9	- 1 456,6	- 725,5
Impôts nets décaissés	- 145,3	- 595,9	- 233,2
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	5 562,6	19 596,2	10 654,7
Acquisitions de filiales et coentreprises, nettes de la trésorerie acquise ⁽²⁾	- 933,8		
Cessions de filiales et coentreprises, nettes de la trésorerie cédée	0,0		
Prises de participation dans des entreprises associées	0,0		
Cessions de participation dans des entreprises associées	0,0		
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	- 933,8	0,0	0,0
Cession de placements financiers	72 119,2	88 822,7	41 659,1
Cessions d'immobilier de placement	5,5	49,3	7,3
Cessions d'autres placements	0,0		0,0
Flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements d'actifs financiers	72 124,7	88 872,1	41 666,5
Acquisition de placements financiers	- 78 280,5	- 109 025,4	- 52 755,9
Acquisition d'immobilier de placement	1,5	- 148,2	- 6,8
Acquisition et/ou émissions d'autres placements	0,0	- 2,8	- 1,5
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions d'actifs financiers	- 78 279,0	- 109 176,4	- 52 764,1
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	9,4	7,1	0,7
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 12,5	- 71,6	- 18,9
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 3,1	- 64,5	- 18,1

Tableau des flux de trésorerie (suite)

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	- 7 091,2	- 20 368,9	- 11 115,8
Émissions d'instruments de capital ⁽³⁾	699,6	51,5	0,0
Remboursements d'instruments de capital	0,0	- 47,6	- 31,7
Opérations sur actions propres	- 10,7	- 14,3	- 17,4
Dividendes payés	- 418,8	- 442,0	- 327,0
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et sociétaires	270,1	- 452,4	- 376,1
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	0,0	1 518,0	160,0
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement	- 3,5	- 2,8	- 2,7
Intérêts payés sur dettes de financement	- 49,9	- 66,2	- 39,2
Flux de trésorerie liés au financement du Groupe	- 53,4	1 449,0	118,1
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	216,6	996,6	- 258,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1^{er} janvier	5 795,1	5 566,4	5 566,4
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	5 562,6	19 596,2	10 654,7
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	- 7 091,2	- 20 368,9	- 11 115,8
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	216,6	996,6	- 258,0
Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	- 2,0	4,8	4,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la date d'arrêt	4 481,1	5 795,1	4 851,5

(1) Dû à l'arrêt de l'activité de Bond Picking sur Écureuil Vie.

(2) Rachat des 49,9 % d'Écureuil Vie pour 1 404,8 M€ et rachat de Skandia Vida en Espagne (+ 471 M€ nets de trésorerie acquise se décomposant en - 77 M€ de prix d'achat payé et 548 M€ de trésorerie acquise).

(3) Augmentation de capital réalisée par CNP Assurances de 699,6 M€, destinée à financer en partie l'acquisition de 49,9 % du capital d'Écureuil Vie.



Annexe aux comptes consolidés

Note 1_Faits caractéristiques du premier semestre

1.1 Augmentation de capital de CNP Assurances et signature d'un avenant au pacte d'actionnaires

Le financement par émission de nouvelles actions CNP Assurances a pris la forme d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour ses actionnaires existants. À cette fin, une Assemblée générale extraordinaire a été convoquée le 22 novembre 2006, afin d'autoriser la Société à procéder à cette opération, qui a été réalisée au mois de janvier 2007. Cette Assemblée a également voté le principe d'une augmentation de capital de 7 M€ réservée aux salariés. Préalablement, le 8 janvier 2007, les actionnaires de référence ont signé un avenant au pacte de 1998 modifié, dont l'échéance est désormais fixée au 31 décembre 2015. L'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription a été lancée le 8 janvier 2007 et a rencontré un grand succès : la demande totale s'est élevée à environ 1,3 Md€, soit un taux de souscription de 185 %. Le montant final brut de l'opération s'est élevé à 699,6 M€. La Caisse des Dépôts et Sopassure ont suivi l'opération pour leur quote-part. Le nombre d'actions de CNP Assurances a ainsi été porté à 148 537 823.

1.2 Finalisation du rachat d'Écureuil Vie

CNP Assurances et le Groupe Caisse d'Épargne ont finalisé le 20 février 2007 l'achat par CNP Assurances des 49,9 % d'Écureuil Vie détenus par le Groupe Caisse d'Épargne. Cette opération, envisagée par le protocole d'accord de sortie de la Caisse des dépôts et consignations du capital de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE), s'est conclue conformément aux accords entre CNP Assurances et la CNCE, autorisés les 14 septembre 2006 et 10 octobre 2006. Le prix de 1 406 M€ a été ajusté, conformément au dispositif annoncé pour tenir compte des conséquences sur l'actif net réévalué de l'évolution des marchés financiers. Ce calcul opéré à la date du 16 février conduit à une fixation du prix d'acquisition final à 1 404,8 M€. CNP Assurances et le Groupe Caisse d'Épargne continueront le développement de solutions innovantes d'assurance de personnes au travers des produits Écureuil Vie. Les partenaires prévoient la création d'une structure commune d'animation et de soutien aux réseaux des Caisses d'Épargne, dont l'objet est de favoriser la vente de produits Écureuil Vie. Le financement de l'opération de rachat des minoritaires d'Écureuil Vie a été assuré par augmentation de capital et émission de titres supersubordonnés. Conformément aux principes comptables du groupe CNP (cf. note 3.3.2), l'écart d'acquisition dégagé lors de cette acquisition de parts d'intérêt, alors que le contrôle de cette filiale était déjà effectif, a été déduit des capitaux propres du Groupe (cf. note 5.1). Cet écart d'acquisition se monte à 471,6 M€ (cf. note 6.3).



1.3 Finalisation du rachat de 94 % de Skandia Vida en Espagne

Après avoir obtenu les autorisations réglementaires requises en Espagne, CNP Assurances a finalisé le 4 avril 2007 l'accord annoncé, le 20 décembre 2006, avec Skandia Insurance Company Ltd ("Skandia", filiale d'Old Mutual plc), pour le rachat de sa part de 94 % dans la société d'assurance espagnole Skandia Vida SA de Seguros y Reaseguros ("Skandia Vida"), pour un montant de 79,2 M€.

Les 6 % restants sont détenus par sept Caisses d'Épargne espagnoles qui distribuent, sans exclusivité, les produits de Skandia Vida.

Grâce à cette acquisition et conformément à sa stratégie de développement international principalement axée sur l'Europe du Sud, CNP Assurances, déjà implantée en Italie et au Portugal, est entrée sur le marché de l'assurance vie individuelle en Espagne. Skandia Vida a pris le nom de CNP Vida.

1.4 Dilution de CNP Assurances au capital d'Ixis Asset Management Group (Ixis AMG)

La participation de CNP Assurances au capital d'Ixis Asset Management Group (Ixis AMG), entité qui gère la majeure partie des actifs du groupe CNP, est passée de 15,4 % à 11,3 %, consécutivement à une augmentation de capital de cette dernière fin juin 2007 du fait d'apports ayant donné lieu à une fusion. À cette occasion, Ixis Asset Management Group a été renommée Natixis Global Asset Management (Natixis AM). La fusion a dégagé une plus-value de dilution pour le groupe CNP qui s'élève à 121,8 M€.

CNP Assurances continue, cependant, d'exercer une influence notable sur Natixis AM et consolide, de ce fait, cette entreprise par mise en équivalence en tant qu'entreprise associée au sens des normes IFRS. En effet,

cette influence notable est, notamment, établie par la double représentation de CNP Assurances au Conseil d'administration de Natixis AM. Les transactions significatives entre CNP Assurances et Natixis AM mettent par ailleurs en évidence cette influence notable. CNP Assurances détient une promesse d'achat par la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne de sa participation dans Natixis AM.

Note 2_Événements significatifs postérieurs à la clôture des états financiers consolidés semestriels

Changement de gouvernance

L'Assemblée générale extraordinaire du 10 juillet 2007 a approuvé le changement de gouvernance du groupe CNP Assurances. Ce changement se traduit par le passage d'une société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance à une société anonyme avec Conseil d'administration. Le Conseil d'administration a désigné son Président, M. Edmond Alphandéry, et a nommé M. Gilles Benoist en qualité de Directeur général.

Note 3_Principes comptables

CNP Assurances, société mère du Groupe, est une Société à Conseil d'administration, au capital de 594 151 292 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, et enregistrée au greffe du tribunal de commerce de Paris sous le n° 341 737 062 RCS.

Le siège social de CNP Assurances est situé au 4, place Raoul- Dautry, 75015 Paris.

Le groupe CNP Assurances a pour principale activité l'assurance de personnes. CNP Assurances a pour objet social :

- pratiquer des opérations d'assurance sur la vie et de capitalisation ;
- pratiquer des opérations d'assurance couvrant les risques de dommages corporels liés aux accidents et à la maladie ;
- détenir des participations majoritaires dans des sociétés d'assurance.

Les états financiers consolidés de CNP Assurances au titre de l'exercice clos le 30 juin 2007 portent sur la Société et ses filiales, et sur les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 11 septembre 2007.

3.1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 relative aux informations financières intermédiaires. Tel qu'il est prévu dans IAS 34, le groupe CNP Assurances a par conséquent appliqué les mêmes méthodes comptables que dans ses états financiers annuels. Les filiales appliquent les principes comptables et la méthode d'évaluation du Groupe qui figurent dans cette note aux états financiers consolidés.

3.2 Base d'établissement des comptes

Les états financiers sont présentés en millions d'euros arrondis, avec une décimale.

Les comptes sont établis sur la base du coût, sauf pour les éléments d'actif et de passif relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire, qui sont évalués selon les méthodes déjà appliquées par le Groupe, et pour les éléments d'actif et de passif énumérés ci-après, qui sont évalués à la juste valeur : instruments financiers à la juste valeur par résultat (instruments financiers détenus à fins de transaction et instruments financiers désignés à la première comptabilisation comme à la juste valeur par résultat) ; instruments financiers disponibles à la vente ; immeubles de placement détenus en représentation des contrats en unités de compte ; et instruments dérivés séparés sur contrats. Les actifs non courants et les groupes destinés à être

cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur, diminués des coûts à la vente.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée, des éléments réglementaires, les principes actuariels communément admis et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actif et de passif, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement. Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés. Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

3.3 Champ de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe CNP comprend les filiales, les entités sous contrôle conjoint et les entreprises associées.

3.3.1 Périmètre et méthodes de consolidation

Filiales

Les filiales sont les entités contrôlées par la Société. Le contrôle est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité, afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Le contrôle exclusif résulte notamment de la détention directe ou indirecte de plus de la moitié des droits de vote d'une entité.

Pour apprécier s'il y a ou non contrôle, il est tenu compte des droits de vote potentiels et des options de conversion pouvant être exercées sur la période considérée. Les filiales sont consolidées par la méthode dite de l'intégration globale. Les comptes d'une filiale sont intégrés aux comptes consolidés du Groupe à compter de la date à laquelle la société mère acquiert le contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Entités sous contrôle conjoint (coentreprises)

Les entités sous contrôle conjoint sont les entités sur l'activité économique desquelles le Groupe a un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Le contrôle conjoint est le partage convenu par contrat du contrôle d'une entité ; il n'existe que lorsque les décisions stratégiques financières et opérationnelles correspondant à l'activité imposent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les comptes d'une coentreprise sont intégrés dans les comptes consolidés selon la méthode dite d'intégration proportionnelle, en application de laquelle la quote-part du Groupe dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne à ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers du Groupe.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée exister dès lors que le groupe CNP détient directement ou indirectement 20 % au moins des droits de vote. Ce seuil n'a toutefois qu'un caractère indicatif, l'existence ou l'absence d'influence notable pouvant être établie indépendamment du pourcentage de droit de vote détenu. La représentation de l'investisseur au Conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, ou des transactions significatives entre l'investisseur et l'entreprise détenue sont également des éléments qui permettent de démontrer l'existence d'une influence notable.

Les comptes consolidés intègrent la part du Groupe dans le résultat des entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence, de la date à laquelle la société mère acquiert une influence notable jusqu'à la date à laquelle elle cesse de la détenir.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à sa participation dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation légale ou implicite de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

3.3.2 Acquisitions d'intérêts minoritaires

Lors d'un rachat d'actions de minoritaires d'une filiale, *i.e.* une acquisition de parts d'intérêt alors que le contrôle est déjà établi, le nouvel écart d'acquisition, correspondant à la différence entre le coût d'acquisition total pour le lot complémentaire et la quote-part de situation nette rachetée (y compris les variations de juste valeur inscrites en capitaux propres), est comptabilisé en déduction des capitaux propres s'il est positif.

3.4 Opérations entre sociétés consolidées

Toutes les transactions réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits et pertes internes sont éliminés en totalité. Les profits et pertes internes résultant de transactions avec des entreprises associées ou des coentreprises sont éliminés à hauteur de la quote-part du Groupe dans l'entreprise considérée. Les pertes résultant d'une perte de valeur d'un actif transféré ne sont pas éliminées.

3.5 Participation aux bénéfices différée

Les retraitements préconisés par IFRS 4 amènent à constater une participation aux bénéfices différée. Selon les normes comptables auxquelles IFRS 4 se réfère, les participations différées sont de deux sortes.

3.5.1 Participations inconditionnelles

Elles sont enregistrées toutes les fois qu'une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et les comptes consolidés.

Il en est ainsi des droits des bénéficiaires de contrats attachés aux écarts d'évaluation et aux retraitements des comptes individuels, positifs ou négatifs ; leur montant est modifié selon une méthode cohérente avec l'évaluation initiale et le rythme de la reprise en résultat des écarts d'évaluation



ou des retraitements. Les provisions pour participation différée des bénéficiaires de contrats aux résultats constatées sur des écarts d'évaluation sur titres passibles de la réserve de capitalisation sont reprises en résultat, consécutivement à une cession de titres auxquels elles se rattachent.

3.5.2 Participations conditionnelles

Il s'agit des différences de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés, dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion, ou de la réalisation d'un événement. Ces droits ne sont constatés que lorsqu'il existe une forte probabilité de réalisation de l'événement ou de prise de décision de gestion par l'entreprise concernée. La comptabilité reflète explicitement au paragraphe 3.12.1 de la présente annexe s'inscrit dans ce processus.

3.6 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les filiales ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions.

Les actifs et les passifs des activités à l'étranger (notamment filiales étrangères et succursales autonomes), y compris les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur résultant de la consolidation, sont convertis en euros en appliquant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges des activités à l'étranger, à l'exception des activités dont la monnaie de fonctionnement est celle d'une économie hyperinflationniste, sont convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions. Pour des raisons pratiques, et dans la mesure où les cours de change ne connaissent pas de fluctuations trop importantes, le cours de change en vigueur aux dates des transactions est approché par un cours moyen pour la période.

3.7 Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères".

En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Pour des raisons pratiques, et dans la mesure où les cours de change ne connaissent pas de fluctuations trop importantes, le cours de change en vigueur aux dates des transactions est approché dans certains cas par un cours moyen.

Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés au compte de résultat.

Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises qui sont évalués au coût sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant les cours de change de la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Lorsqu'un gain ou perte sur un élément non monétaire est comptabilisé directement dans les capitaux propres, l'écart de change résultant de la conversion de cet élément est également directement comptabilisé dans les capitaux propres.

À l'inverse, lorsqu'un gain ou perte sur un élément non monétaire est comptabilisé en résultat, l'écart de change résultant de la conversion de cet élément est également comptabilisé en résultat.

Les instruments dérivés affectés à la couverture du risque de change d'opérations en devises sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période. L'écart de réévaluation constaté est comptabilisé en résultat.



3.8 Actifs incorporels

3.8.1 Écarts d'acquisition lors d'une prise de contrôle

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de la comptabilité d'acquisition. Pour les regroupements d'entreprises postérieurs à la date de transition, les écarts d'acquisition positifs représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur nette de leurs actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date des prises de participation. Pour les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition, les écarts d'acquisition sont comptabilisés sur la base du coût présumé, lequel correspond à la valeur comptable selon le référentiel comptable antérieur à la date de transition aux normes IFRS, comme le permet le paragraphe 15 et l'annexe B de la norme IFRS 1.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés au coût, diminué du montant cumulé des dépréciations. Ils sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) et ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquent si des événements ou des changements de circonstances conduisent à considérer une dépréciation comme possible. En ce qui concerne les entreprises associées, la valeur comptable des écarts d'acquisition est intégrée à la valeur comptable de l'investissement dans l'entreprise associée. Les tests de perte de valeur des écarts d'acquisition sont effectués en comparant la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT à laquelle ils ont été affectés avec sa valeur comptable. La valeur recouvrable de l'UGT est appréciée sur la base d'hypothèses de continuité d'activité à long terme et, notamment, de coopération avec les partenaires bancaires, éventuellement au delà de la date de renouvellement des accords contractuels.

L'écart d'acquisition négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé en résultat.

Par ailleurs, conformément au paragraphe 47 de la norme IAS 21, les écarts d'acquisition relatifs aux entreprises étrangères sont traités comme des actifs de l'entreprise acquise.

3.8.2 Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance vie

La juste valeur des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire, acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'un transfert de portefeuille, est présentée en deux composantes distinctes :

- un passif évalué selon les méthodes comptables applicables aux contrats d'assurance et aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire ;
 - la valeur de portefeuille des contrats définie comme l'actif incorporel correspondant à la différence entre la juste valeur de ces contrats et le montant du passif décrit à l'alinéa précédent.
- Les valeurs de portefeuilles sont amorties de manière actuarielle jusqu'à extinction desdits portefeuilles.

3.8.3 Logiciels

Les licences acquises sont comptabilisées à leur coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les coûts de développement des logiciels à usage interne, des travaux d'intégration nécessaires pour la mise en place des logiciels métiers et des maintenances évolutives, pour la part relative aux coûts internes ou externes affectés directement, sont immobilisés s'ils respectent IAS 38 et, notamment, si ces dépenses augmentent les avantages futurs associés à l'actif correspondant. Les coûts qui ne sont pas immobilisables sont enregistrés en charges de la période. La durée d'utilité estimée la plus fréquente est de cinq ans.

3.9 Placements

3.9.1 Immobilier

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou construction) détenu par le Groupe pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital, plutôt que pour l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives, ou le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option proposée par IAS 40 pour les immeubles de placement et IAS 16 pour les immeubles d'exploitation, le groupe CNP a choisi le modèle d'évaluation au coût pour ses immeubles, à l'exception des immeubles supports de contrats en unités de compte, qui sont évalués à la juste valeur.

La juste valeur des immeubles (hors supports de contrats en unités de compte) est par ailleurs communiquée en annexe. Cette juste valeur correspondant à la valeur de réalisation des immeubles et des parts de sociétés immobilières non cotées. Elle est déterminée sur la base d'une expertise quinquennale effectuée par un expert accepté par l'ACAM. Entre deux expertises, la valeur fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par un expert. Selon le modèle du coût, la valeur comptable correspond au coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les frais financiers liés à la construction des immeubles sont enregistrés en charges.

Le groupe CNP a défini cinq catégories principales de composants :

- terrain ;
- gros œuvre, structures et charpentes ;
- façade et toiture ;
- agencements ;
- installations générales techniques.

Les coûts ultérieurs sont immobilisés, sous réserve que des avantages économiques futurs en soient attendus et qu'ils puissent être estimés de façon fiable, et sont intégrés dans le composant qu'ils concernent.

Les frais directement attribuables à l'acquisition des immeubles sont inclus dans le coût historique de l'immeuble et intégralement affectés au composant gros œuvre.

Amortissement des immeubles

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Les valeurs résiduelles sont considérées comme nulles en raison de la difficulté pour un bien immobilier de déterminer de manière fiable une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différents composants, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortissables :

- gros œuvre : cinquante ans ;
- façade et toiture : trente ans, mais vingt ans pour les locaux d'activité, les centres commerciaux et les cinémas ;
- installations générales techniques : vingt ans ;
- agencements : dix ans.

Dépréciation des immeubles

À chaque date de clôture, l'existence d'un quelconque indice montrant une perte de valeur est appréciée. Dans l'affirmative, la valeur recouvrable de l'immeuble est estimée. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur, diminuée des coûts de vente, déterminée selon l'expertise annuelle à laquelle procède le groupe CNP pour son patrimoine immobilier.

3.9.2 Actifs financiers

Classification

Les actifs financiers sont classés dans une des quatre catégories suivantes, en fonction des types de portefeuilles, des types d'actifs financiers, des spécificités de certains actifs financiers et selon un ordre de priorité entre ces différents critères :

- les actifs à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat, qui correspondent aux titres détenus à des fins de transaction et aux titres désignés à la première comptabilisation comme à la juste valeur par résultat en application de l'option juste valeur. Ils recouvrent les actifs financiers en représentation des contrats en unités de compte, les actifs comportant un dérivé incorporé non intimement lié au contrat hôte, les actifs issus de consolidation des OPCVM et les produits dérivés ;
- les actifs détenus jusqu'à l'échéance, qui correspondent

aux titres que le groupe CNP Assurances a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur remboursement ou leur échéance. Cette catégorie est utilisée de façon marginale pour certains titres obligataires, notamment détenus par la filiale brésilienne ;

- les prêts et créances recouvrent les actifs financiers non dérivés avec des paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif et autres que ceux qui sont classés parmi les actifs détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente ;
- les actifs disponibles à la vente sont ceux que l'entreprise n'a pas l'intention manifeste de céder, mais qu'elle pourra être amenée à vendre pour répondre par exemple à des besoins de liquidité. Ils regroupent les actifs financiers qui ne sont pas classés dans les autres catégories.

Comptabilisation et décomptabilisation

Le Groupe comptabilise les actifs financiers dans son bilan lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Dans les cas des achats et des ventes normalisés, les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur, augmentée, dans le cas des actifs financiers qui ne sont pas à la juste valeur par résultat, des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition.

Décomptabilisation

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à cet actif financier arrivent à expiration ou que l'actif a fait l'objet d'un transfert par lequel le Groupe a également transféré la totalité ou la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à cet actif.

Méthode d'évaluation

Les actifs disponibles à la vente ainsi que les actifs en juste valeur avec variation de juste valeur par résultat sont valorisés ultérieurement à la juste valeur.

La variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente sur la période est enregistrée directement en capitaux propres en tenant compte des droits des assurés et de la fiscalité (cf. le principe de la comptabilité reflet au paragraphe 3.12.1). La variation de juste valeur des actifs en juste valeur sur

la période est constatée par le compte de résultat en tenant compte des droits des assurés et de la fiscalité (cf. le principe de la comptabilité reflet au paragraphe 3.12.1).

Les prêts et créances et les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions et points payés et reçus, les coûts de transaction directement attribuables et toutes les autres primes positives ou négatives sont amorties sur la durée de vie attendue de l'instrument. Si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, le Groupe estime la juste valeur en utilisant une technique de valorisation. Les techniques de valorisation comprennent l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale entre parties informées et consentantes, si elles sont disponibles, la référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

Modalités de dépréciation

Les actifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par résultat sont soumis à un test de dépréciation à chaque arrêté.

Actifs comptabilisés au coût amorti et instruments de dette disponibles à la vente

S'il existe une indication objective de dépréciation, une perte de valeur est comptabilisée par résultat. Parmi les critères constituant une indication de dépréciation, on peut citer, à titre d'exemples :

- des difficultés financières importantes de l'émetteur ;
- un défaut de paiement des intérêts ou du principal ;
- une probabilité de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur croissante ;
- la disparition d'un marché actif pour cet actif financier, suite à des difficultés financières.

Instruments de capitaux propres disponibles à la vente

Le groupe CNP Assurances détermine à chaque arrêté, pour les instruments de capitaux propres disponibles à la vente, s'il existe une indication objective de dépréciation correspondant à :

- un prix de revient unitaire moyen supérieur au cours maximum atteint sur les six derniers mois ;
- ou un cours à la date d'inventaire inférieur à 80 % du prix de revient unitaire moyen.



La dépréciation comptabilisée en résultat est égale à l'écart entre le prix de revient unitaire moyen, net des dépréciations déjà constatées, et le cours à la date d'arrêt. En cas de baisse durable de la valeur de réalisation des titres de participation non cotés, une perte de valeur est constatée en résultat. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la valeur actualisée des flux de trésorerie, notamment au regard de la quote-part des capitaux propres, et des perspectives de rentabilité.

Reprise de dépréciations

Titres en AFS

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat pour un investissement dans un instrument de capitaux propres classé en AFS ne sont reprises en résultat qu'à la décomptabilisation de l'instrument.

Si la juste valeur d'un instrument de dette en AFS augmente au cours d'un exercice ultérieur du fait d'événements survenant après la dépréciation, la perte de valeur doit être reprise. La reprise est constatée dans le résultat de la période.

Prêts, créances et titres en HTM

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'un exercice ultérieur du fait d'événements survenant après la dépréciation, la perte de valeur est reprise par le compte de correction de valeur sans que celle-ci puisse aboutir à une valeur comptable supérieure au coût amorti qui aurait été obtenu en l'absence de dépréciation. La reprise est constatée dans le résultat de la période.

3.9.3 Actifs financiers détenus dans le cadre de contrats en unités de compte

Les contrats en unités de compte sont des contrats dont la valeur de rachat est égale au nombre d'unités de compte,

multiplié par la valeur vénale de l'unité de compte à la date de clôture. Les contrats d'assurance en unités de compte sont évalués, selon les normes comptables locales, à la valeur vénale. Les contrats financiers en unités de compte sont quant à eux évalués, selon la norme IAS 39, en juste valeur.

3.9.4 Instruments dérivés

Un dérivé est un instrument financier, ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39, qui présente les trois caractéristiques suivantes : (a) sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'un taux d'intérêt, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un cours de change, d'un indice de prix ou de cours, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit, ou d'une autre variable (le "sous-jacent") ; (b) il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et (c) il est réglé à une date future. Tout dérivé est classé comme un actif en juste valeur dont les variations passent par résultat, sauf s'il s'agit d'un instrument de couverture désigné comme tel et efficace.

Les dérivés incorporés dans des contrats hôtes sont séparés et comptabilisés comme des dérivés lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte ;
- un instrument autonome comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé ;
- le contrat composé n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur par le biais du compte de résultat.



Si le Groupe se trouve dans l'incapacité d'évaluer séparément un dérivé incorporé qui devrait être séparé, il comptabilise l'intégralité du contrat composé comme un actif ou un passif financier à la juste valeur par résultat.

3.10 Capitaux propres

Les capitaux propres comprennent notamment, outre le capital social et les résultats mis en réserve, la quote-part des plus et moins-values latentes, nettes de l'impôt et de l'impact de la comptabilité reflet des placements dont la variation de juste valeur ne passe pas par résultat, la réserve de capitalisation, nette d'impôt, ainsi que les titres subordonnés classés en instruments de capitaux propres compte tenu du caractère discrétionnaire de leur rémunération (cf. note 3.15).

3.11 Actions propres

Les actions propres détenues par CNP Assurances, destinées notamment à régulariser les cours, sont comptabilisées en déduction des capitaux propres. Il en est de même des actions propres acquises en vue de l'attribution d'actions gratuites au personnel (cf. note 3.14).

3.12 Classification des contrats

Les contrats dont les principes de comptabilisation et d'évaluation relèvent de la norme IFRS 4 incluent :

- les contrats d'assurance (cf. la définition en infra) comportant un aléa pour l'assuré. Cette catégorie recouvre les contrats de prévoyance, retraite, dommages aux biens, et les contrats d'épargne en unités de compte avec garantie plancher ;

- les contrats financiers émis par l'assureur comportant un élément de participation aux bénéfices (PB) discrétionnaire – contrats en euros avec participation aux bénéfices discrétionnaire, contrats en unités de compte comportant des supports en euros avec participation aux bénéfices discrétionnaire.

Les contrats financiers relevant de la norme IAS 39 correspondent aux contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire : contrats d'épargne en unités de compte sans support euros et sans garantie plancher. Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance et qui ne sont pas non plus des contrats financiers relèvent :

- soit de la norme IAS 18 s'ils correspondent à une prestation de services ;
- soit de la norme IAS 19 pour les contrats souscrits dans le cadre d'un engagement social du groupe CNP envers ses salariés.

3.12.1 Contrats d'assurance et contrats financiers avec PB discrétionnaire

Contrats d'assurance

Les contrats en vertu desquels la compagnie accepte un risque d'assurance significatif de la part d'un tiers (l'assuré) en acceptant d'indemniser l'assuré ou un autre bénéficiaire, si un événement futur incertain déterminé (l'événement assuré) a des conséquences défavorables pour le titulaire ou un autre bénéficiaire, sont classés dans la catégorie des contrats d'assurance.

Un risque d'assurance est un risque, autre qu'un risque financier. Un risque financier se définit comme un risque de variation potentielle future d'une ou de plusieurs des variables suivantes : taux d'intérêt, cours d'une valeur mobilière, cours d'une matière première, taux de change ou une variable similaire. Si la variable n'est pas une variable

financière, le risque est un risque financier si la variable n'est pas spécifique à l'une des parties au contrat ; dans le cas contraire, il s'agit d'un risque d'assurance. Le risque de rachat, le risque de prorogation ou le risque de dérive des frais généraux ne sont pas des risques d'assurance, sauf s'il s'agit de risques initialement supportés par l'assuré auxquels l'assureur est exposé en vertu d'un contrat d'assurance.

Pour chaque portefeuille homogène de contrats, le caractère significatif du risque d'assurance est apprécié sur la base d'un contrat individuel représentatif. Le risque d'assurance peut ainsi être significatif, alors que la mutualisation des risques au sein d'un portefeuille rend négligeable la probabilité d'une perte significative par rapport aux états financiers sur l'ensemble du portefeuille.

Contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

Les contrats qui n'exposent pas l'assureur à un risque d'assurance ou l'exposent à un risque d'assurance non significatif sont classés dans la catégorie des contrats financiers lorsqu'ils créent un actif ou un passif financier. Ils sont qualifiés de contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire dès lors qu'il existe un droit qu'a le titulaire d'un contrat d'obtenir, en raison de dispositions contractuelles et/ou de dispositions réglementaires, en supplément des éléments garantis, des bénéfices additionnels :

- dont il est probable qu'ils représentent une part significative du total des bénéfices contractuels ;
- dont le montant ou le rythme d'émergence est contractuellement à la discrétion de l'émetteur ;
- et qui sont contractuellement basés sur la performance d'un pool de contrats ou d'un type de contrats déterminé, les produits des placements réalisés et/ou latents sur un ensemble d'actifs déterminé détenu par l'émetteur ou le résultat de la compagnie, le fonds ou l'entité qui émet le contrat.

Contrats hybrides

Certains contrats émis par le Groupe comportent à la fois une composante "dépôt" et une composante d'assurance. Ces deux composantes ne sont séparées et évaluées de façon distincte que lorsque la composante "dépôt" peut être évaluée

séparément et que les droits et obligations qui en résultent ne sont pas comptabilisés en l'absence de séparation. En cas de séparation, la composante assurance est comptabilisée comme un contrat d'assurance, tandis que la composante "dépôt" est comptabilisée comme un instrument financier selon la norme IAS 39.

En application de cette méthode comptable, les composantes des contrats dits multisupports émis par le Groupe n'ont pas été séparées.

Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont comptabilisés selon les principes comptables appliqués par le Groupe en application des normes locales, à l'exception des dispositions spécifiques introduites par la norme IFRS 4 et relatives à la comptabilité reflet (voir note 2.11) et au test de suffisance des passifs. Les engagements font l'objet de ce test pour vérifier si les passifs d'assurance sont suffisants, par comparaison avec la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance et d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire.

Assurance vie et capitalisation

Primes

Les primes des contrats en vigueur durant l'exercice sont prises en compte dans les produits, sous réserve des corrections suivantes :

- les primes à émettre font l'objet d'une estimation pour la part acquise à l'exercice, dans le cas des contrats groupe comportant la couverture du risque décès ;
- il est effectué une régularisation pour annulation de primes destinées à faire face aux risques de renonciation à intervenir après l'inventaire sur les primes émises ou restant à émettre. Cette régularisation est effectuée sur les principaux produits, en fonction du taux d'annulation constaté au titre des souscriptions et des renoncations de l'année.

Provisions techniques et mathématiques

Concernant les contrats comportant la couverture du risque décès, la provision constituée contient la quote-part de primes émises et non acquises à la période inventoriée.

Les provisions mathématiques des contrats en euros correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré.

Les provisions d'assurance vie sont constituées, sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

L'actualisation des engagements est effectuée en retenant un taux au plus égal au taux du tarif du contrat concerné et en utilisant les tables de mortalité réglementaires ou les tables d'expérience si elles sont plus prudentes. En matière de taux d'actualisation de rentes, il est tenu compte des conséquences de la baisse des taux d'intérêt, lorsque le taux du tarif est jugé trop élevé par rapport aux perspectives attendues de réinvestissement.

Une provision globale de gestion est dotée à due concurrence de l'ensemble des charges de gestion futures des contrats, non couvertes par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers prévus par ceux-ci.

Lorsqu'une rémunération excédant le taux minimal garanti, fondée sur les résultats de la gestion technique et financière, est due aux assurés, et qu'elle n'a pas été distribuée aux assurés au cours de la période, son montant figure dans la provision pour participation aux bénéfiques.

La participation aux bénéfiques comprend aussi la participation aux bénéfiques différée latente résultant de la comptabilité reflet. La participation aux bénéfiques affectée aux contrats au 30 juin est calculée en appliquant à la production financière du semestre le taux prévisionnel annuel de reversement des produits financiers des placements d'assurance aux assurés, hors plus-values réalisées sur filiales et participations.

La plus-value de dilution de Natixis Global AM a donné lieu à une participation aux bénéfiques complémentaire des assurés ; après impôts et participation complémentaire, l'impact de la dilution de Natixis Global AM sur le résultat est non significatif.

La provision pour sinistres à payer comprend les sinistres et capitaux échus restant à payer à la fin de la période.

Les provisions mathématiques des contrats exprimés en unités de compte sont évaluées sur la base des actifs servant de support à ces contrats. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultat afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques.

Les provisions pour garanties plancher sont évaluées selon la méthode de Black & Scholes.

Assurance invalidité-accident maladie

Les primes sont enregistrées nettes de taxes et d'annulations. Le chiffre d'affaires correspond aux primes acquises à la période, qui sont déterminées en tenant compte :

- d'une estimation des primes restant à émettre à la clôture de la période ;
- de la variation de la provision pour primes non acquises (qui correspond à la quote-part des primes émises et non acquises à la période).

Il est constitué une provision pour risques croissants pour couvrir les écarts temporels existant entre la période de mise en jeu de la garantie et son financement par les primes d'assurance.

Les sinistres sont enregistrés dans la période de survenance sur la base des déclarations reçues, ou selon des estimations, lorsqu'ils ne sont pas encore connus.

L'évaluation des provisions de sinistres est fondée sur la valeur estimée des dépenses prévisibles, nettes d'éventuels recours à recevoir.

Une participation aux bénéfiques différée est constatée pour les contrats comportant une clause de participation aux bénéfiques selon les principes de la comptabilité reflet.

Les frais de gestion des dossiers de sinistres sont provisionnés.

Test de suffisance des passifs

À chaque arrêté, le groupe CNP Assurances vérifie que les passifs d'assurance comptabilisés, nets de coûts d'acquisition différés et d'actifs incorporels liés, sont suffisants en utilisant les estimations actuelles de flux de trésorerie futurs issus des contrats d'assurance et des contrats financiers avec participation aux bénéfiques discrétionnaire. La réalisation de ce test repose sur les outils de modélisation de gestion actif/passif, en calculant l'évaluation des engagements dans un grand nombre de *scenarii* économiques par une approche stochastique, après prise en compte notamment des dérivés incorporés (options de rachat des assurés, taux garantis...) et des frais de gestion.

Ce test permet de déterminer la valeur économique des passifs qui correspond à la moyenne des trajectoires stochastiques.

Si la somme de la valeur de rachat et de la participation aux bénéfiques différée est inférieure aux provisions d'assurance évaluées à la juste valeur, l'insuffisance est enregistrée en contrepartie du résultat.



Comptabilité reflet

Lorsque l'évaluation des passifs, des frais d'acquisition reportés ou des portefeuilles de contrats figurant à l'actif est directement affectée par la réalisation des plus ou moins-values des actifs, une provision pour participation aux bénéfices différée est comptabilisée dans les passifs d'assurance en contrepartie des plus-values latentes reconnues dans les placements, ou à l'actif en cas de moins-values dans la mesure où cette participation différée est recouvrable. Cette participation aux bénéfices différée est comptabilisée selon les mêmes modalités que le sous-jacent. La provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée en appliquant aux montants des réévaluations de l'actif le taux de participation estimé sur la base des obligations contractuelles attachées à chaque portefeuille. L'estimation de ce taux prend notamment en compte les éléments suivants : clauses de participation aux bénéfices réglementaires et contractuelles, programme de réalisation des plus ou moins-values et politique de distribution de l'assureur. Des participations aux bénéfices différées sont donc comptabilisées en contrepartie du résultat ou de la réserve de réévaluation selon les modalités de comptabilisation des plus ou moins-values latentes dans le bilan en normes IAS/IFRS. Les taux de participation appliqués aux plus et moins-values latentes lors de la mise en œuvre de la "comptabilité reflet" sont identiques aux taux appliqués aux retraitements de consolidation pour déterminer les participations différées. La détermination de la quote-part de plus-values revenant aux assurés est déterminée selon les caractéristiques des contrats susceptibles de bénéficier de ces plus-values. Les contrats ne comportant aucune clause de participation aux bénéfices et ne rentrant pas dans les règles de participation minimum réglementaire ne sont pas compris dans le périmètre de la comptabilité reflet.

La participation aux bénéfices différée permet de répondre comptablement au risque de déséquilibre actif/passif artificiellement généré par des modes différents de valorisation de l'actif et du passif.

Réassurance

Cessions

Les primes, sinistres et provisions sont enregistrés bruts de cession en réassurance. La quote-part cédée est incluse dans le résultat de la réassurance.

La part des cessionnaires dans les provisions techniques fait l'objet d'un test de dépréciation à chaque arrêté. S'il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale, que la provision à charge d'un réassureur doit être dépréciée, le Groupe réduit la valeur comptable de cet actif en conséquence et comptabilise la perte qui en résulte dans le compte de résultat. Lorsque l'actif de réassurance est garanti par des titres reçus en nantissement, la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés de l'actif reflète les flux de trésorerie qui pourraient résulter de la réalisation du gage après déduction des coûts liés à la mise en œuvre de cette garantie, que la réalisation soit probable ou non.

Acceptations

Les contrats d'acceptation en réassurance comportent un risque d'assurance significatif et sont donc comptabilisés comme des contrats d'assurance.

3.12.2 Contrats d'investissement (IAS 39)

Les contrats financiers sont évalués à l'origine à leur juste valeur. Les chargements sur primes sont comptabilisés dans le poste "Chiffre d'affaires ou produits des autres activités". Les contrats financiers en unités de compte sont valorisés ultérieurement à la juste valeur,



avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat.

Les évaluations ultérieures des contrats d'investissement en unités monétaires sont effectuées à la juste valeur, qui correspond à la valeur de rachat par le souscripteur.

3.12.3 Contrats de prestations de service

Les contrats qui n'exposent pas l'assureur à un risque d'assurance ou l'exposent à un risque d'assurance non significatif et qui ne créent ni actif ou ni passif financier sont classés dans la catégorie des contrats de service. Conformément à la norme IAS 18, le produit lié à une transaction impliquant une prestation de service est comptabilisé par référence au degré d'avancement de la transaction si le résultat de celle-ci peut être estimé de façon fiable.

3.13 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées de matériel bureautique et d'installations diverses.

Les durées d'utilité estimée vont de trois ans pour le matériel informatique à dix ans pour les agencements, aménagements et installations.

3.14 Avantages au personnel

Le groupe CNP Assurances provisionne la totalité de ses avantages au personnel conformément à la norme IAS 19 révisée, exception faite des attributions d'actions gratuites comptabilisées selon la norme IFRS 2.

3.14.1 Engagements sociaux

Régime de retraite complémentaire à prestations définies

Début juillet 2006, CNP Assurances a mis en place un régime de retraite complémentaire à prestations définies dans le cadre de l'article 39 du Code général des impôts.

Un contrat d'assurance couvre les risques viager et financier dès le départ en retraite de la population couverte.

Les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leurs coûts, sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur inscrite au bilan au titre des engagements de retraite correspond à la différence entre la valeur actualisée des engagements futurs et les actifs investis en valeur de marché, destinés à les couvrir.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Indemnités de fin de carrière et médailles du travail

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière et des gratifications pour médailles du travail sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées et entièrement comptabilisés au bilan.

Préretraite

Les engagements au titre des plans de préretraite sont évalués sur la base de la valeur actualisée des coûts futurs probables et entièrement comptabilisés au bilan.

Aide à la création d'entreprise

Les aides financières que CNP Assurances accorde à ses employés pour la création ou la reprise d'entreprise sont comptabilisées au bilan.

Détermination du taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est déterminé selon le taux des obligations d'État ou selon le taux des obligations Corporate de haute qualité, dès qu'un marché actif existe, et en fonction de la durée des engagements.

Pour les préretraites, la durée des engagements étant plus courte, les taux sont fondés sur la courbe des taux au 31 décembre.

Mode de comptabilisation

Le groupe CNP Assurances a souhaité appliquer l'option proposée par IAS 19 amendée de l'exercice 2005, qui permet de comptabiliser les écarts actuariels des régimes postérieurs à l'emploi par les capitaux propres.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'une dette au bilan. Pour les régimes à prestations définies financés, l'excédent ou l'insuffisance de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé(e) comme dette ou actif au bilan.

Le groupe CNP Assurances n'applique pas la méthode du corridor et reconnaît immédiatement les écarts actuariels par le résultat. Pour les régimes postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels passent par capitaux propres.

La charge actuarielle comptabilisée au compte de résultat sur l'exercice en cours pour les régimes à prestations définies comprend deux éléments :

- un élément de frais généraux égal au coût des services rendus au cours de l'exercice, au coût des services passés ;
- un élément de frais financiers égal au coût financier, au rendement attendu des actifs de régime.

3.14.2 Rémunérations en actions

Programme d'attribution d'actions gratuites de CNP Assurances

Aux termes de sa 8^e résolution, l'Assemblée générale mixte du 7 juin 2005 statuant en la forme extraordinaire a autorisé le Directoire à procéder, en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la Société ou de certaines catégories d'entre eux, et/ou au profit des dirigeants visés à l'article L. 225-197-1 II du Code de commerce, ainsi qu'aux membres du personnel

salarié et aux dirigeants des sociétés liées à la Société dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à l'attribution gratuite d'actions de la Société, existantes ou à émettre. Le nombre total des actions qui pourront être attribuées ne pourra excéder 0,4 % du capital social, ce pourcentage étant calculé compte tenu desdites actions attribuées et/ou émises. Dans le cas d'attribution d'actions à émettre par voie d'augmentation de capital, l'Assemblée générale a autorisé le Directoire à augmenter le capital social du montant nominal maximum correspondant au nombre d'actions attribuées, a pris acte et a décidé, en tant que de besoin, que l'attribution des actions aux bénéficiaires désignés par le Directoire emporte, au profit desdits bénéficiaires, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription sur les actions à émettre. L'Assemblée générale du 7 juin 2005 a fixé à trente-huit (38) mois le délai pendant lequel le Directoire pourra faire usage de la présente autorisation. Le Directoire, qui n'avait pas fait usage de cette autorisation au cours de l'exercice 2005, a attribué le 5 juillet 2006 des attributions gratuites au personnel dans les conditions suivantes.

Conditions d'attribution d'actions gratuites au cours de l'exercice 2006

Le 5 juillet 2006, le Directoire a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 52 920 actions CNP, représentant 0,038 % du capital de CNP Assurances à cette date. La durée d'acquisition est fixée à deux ans, ainsi que la durée de conservation minimale.

Conditions d'attribution d'actions gratuites au cours du premier semestre 2007

Le 19 juin 2006, le Directoire a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 52 650 actions CNP, représentant 0,035 % du capital de CNP Assurances à cette date. La durée d'acquisition est fixée à deux ans, ainsi que la durée de conservation minimale.

Mode de comptabilisation

Les titres acquis en vue de l'attribution sont imputés sur les capitaux propres. Les mouvements de valeur résultant de la différence entre le coût d'achat moyen des titres et la

juste valeur à la date d'octroi restent imputés sur les capitaux propres, sans impact sur le résultat. Le coût des services rendus est évalué sur la base de la juste valeur des actions distribuées aux salariés selon les dispositions de la norme IFRS 2. Ce coût est réparti sur la période d'acquisition des droits ; il est constaté en charges du personnel, en contrepartie d'une augmentation correspondante des capitaux propres. La charge annuelle tient compte du nombre estimé d'ayants droit au terme de chaque exercice et des frais de gestion de ces titres.

3.15 Emprunts et dettes subordonnées

Les titres subordonnés perpétuels dont les clauses de rémunération des porteurs de titres offre à l'émetteur la maîtrise de la date de paiement des intérêts sont classés en instruments de capitaux propres.

Toutes les autres obligations, perpétuelles ou remboursables, sont classées en dettes financières.

3.16 Frais d'acquisition et d'exploitation

Les charges techniques sont classées par destination :

- les frais de gestion de sinistres et de règlements des prestations comprennent le coût des services qui règlent les sinistres, les rachats, les capitaux échus et les rentes ;
- les frais d'acquisition des contrats incluent l'ensemble des charges de nature commerciale, logistique, administrative exposées en vue de la production des nouveaux contrats ;
- les frais d'administration incluent les coûts de gestion courante des contrats en portefeuille ;
- les charges de placement comprennent les coûts de gestion interne et externe, ainsi que les charges de nature financière ;
- les autres charges techniques correspondent à des charges de structure ne pouvant être affectées de façon rationnelle aux autres destinations.

Les charges non techniques sont celles qui se rapportent à des activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

Enregistrement et affectation des charges :

- les frais d'exploitation sont initialement enregistrés par nature avant d'être réaffectés par destination ;
- les natures de charges directement affectables à une destination sont enregistrées sans application de clés.

Pour les autres frais, on distingue :

- les frais des centres fonctionnels qui sont répartis sur les centres opérationnels en fonction de clés statistiques ou de relevés d'activité ;
- les frais des centres opérationnels, augmentés des frais des centres fonctionnels, qui sont affectés aux destinations par application de clés de répartition adaptées à leur activité.

3.17 Fiscalité

Régime fiscal

Le groupe CNP a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre des principales sociétés qui composent cette intégration comprend, outre CNP Assurances, ses filiales CNP IAM, Préviposte, Investissement Trésor Vie (ITV), CNP International, CNP Caution, Sogestop G, Carrés bleus (ex-Sogestop C), Prévimut, Cicoge SA (société de placements immobiliers), CNP A2E et Âge d'Or Expansion.

Impôts exigibles et impôts différés

Les impôts sur le bénéfice regroupent tous les impôts, qu'ils soient exigibles ou différés. Le taux d'imposition retenu au 30 juin correspond au taux d'impôt prévisionnel de l'exercice en cours, appliqué au résultat comptable avant impôt du semestre. Une différence temporelle, source d'impôt différé, apparaît dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Toutefois, pour les différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et coentreprises, et à des investissements dans des succursales, un impôt différé passif n'est comptabilisé que dans le cas où le Groupe n'est pas en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et où il est improbable que cette inversion ne se produira pas dans un avenir prévisible.

La compensation entre impôts différés actifs et passifs est effectuée par entité fiscale ou périmètre d'intégration. Les impôts différés actifs et passifs, liés aux mouvements sur la valorisation des actifs d'une part et la constatation d'une participation aux bénéfices différée d'autre part, sont calculés et suivis de façon séparée.

L'économie potentielle d'impôts liée aux pertes fiscales reportables est prise en compte si leur imputation sur les bénéfices fiscaux futurs est fortement probable. Lorsque la compensation entre impôts différés actifs et impôts



différés passifs détermine un solde net actif d'impôt différé, celui-ci est constaté lorsque son imputation sur des bénéfices imposables futurs paraît raisonnablement possible. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

3.18 Information sectorielle

Le groupe CNP a retenu comme axe d'analyse primaire les secteurs d'activité et comme axe d'analyse secondaire les secteurs géographiques.

La distinction des secteurs d'activité, qui correspond au niveau de reporting interne, repose sur les caractéristiques techniques des produits distribués par le Groupe. Trois secteurs sont distingués en fonction de leurs risques et de leur rentabilité :

- les produits d'épargne ont pour finalité la constitution d'une épargne qui peut être rachetée par l'assuré. Ces produits sont notamment sensibles à l'évolution des taux d'intérêt ;
- les produits de retraite ont pour objectif de permettre la constitution d'une rente ou d'un capital payable après la cessation d'activité professionnelle de l'assuré. Dans le cas d'une constitution de rente, ils sont soumis principalement à un risque viager lié à survie de l'assuré ;
- les produits de risque et de prévoyance regroupent les produits permettant à l'assuré de se prémunir en cas de décès, d'accident ou de maladie, et les produits lui offrant une garantie en cas de dommages à ses biens ou lors de la mise en œuvre de sa responsabilité. La rentabilité est fonction de la survenance du risque couvert.

Les prix de transfert entre les secteurs sont déterminés sur la base de conditions de concurrence normale.

Les secteurs géographiques sont définis en fonction des conditions économiques et des spécificités des marchés sur lesquels opère le groupe CNP. À cet égard, trois secteurs géographiques sont distingués : la France, l'Europe hors France et l'Amérique du Sud.

3.19 Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du groupe CNP ;
- soit une obligation actuelle résultant d'événement passés, mais qui n'est pas comptabilisée, car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation où le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés au bilan. Ils font l'objet d'une information en annexe, à moins que la probabilité d'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit faible.

Les passifs éventuels sont évalués de façon continue pour déterminer si une sortie d'avantages économiques est devenue probable ou évaluable avec suffisamment de fiabilité, auquel cas une provision est comptabilisée dans les états financiers de l'exercice au cours duquel le changement de probabilité ou l'évaluation intervient.



Note 4_Pro forma suite au retraitement des titres supersubordonnés au 30 juin 2006

ACTIF

En M€	30/06/2006 Publié	Retraitement	30/06/2006 Pro forma
Total actifs incorporels	871,7	0,0	871,7
Immobilier de placement	1 226,0		1 226,0
Titres conservés jusqu'à échéance	867,5		867,5
Titres disponibles à la vente	163 740,5	6,0	163 746,5
Titres de transaction	66 155,6		66 155,6
Prêts et avances	2 232,8		2 232,8
Instruments dérivés	1 503,9		1 503,9
Placements des activités d'assurance	235 726,3	6,0	235 732,3
Placements des activités du secteur bancaire et autres activités	621,6		621,6
Investissements dans les entreprises associées	437,6		437,6
Parts des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	5 586,2		5 586,2
Autres actifs	4 997,8		4 997,8
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités	0,0		0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 141,1		1 141,1
Total actif	249 382,3	6,0	249 388,3

Le montant de retraitement de 6 M€ correspond à l'annulation des intérêts courus non échus.



PASSIF

En M€	30/06/2006 Publié	Retraitement	30/06/2006 Pro forma
Capital	554,5		554,5
Primes d'émission, de fusion et d'apport	321,5		321,5
Réserve de réévaluation	2 641,7		2 641,7
Titres supersubordonnés ⁽¹⁾	0,0	785,0	785,0
Résultats cumulés ⁽²⁾	4 186,0	- 7,2	4 178,8
Résultat consolidé ⁽³⁾	269,1	11,2	280,3
Écarts de conversion	104,7		104,7
Capitaux propres du Groupe	8 077,5	789,0	8 866,5
Intérêts minoritaires	1 329,9		1 329,9
Capitaux propres part des minoritaires	1 329,9	0,0	1 329,9
Capitaux propres totaux	9 407,4	789,0	10 196,4
Passifs relatifs aux contrats	217 439,9		217 439,9
Provisions pour risques et charges	75,2		75,2
Dettes subordonnées	2 711,3	- 785,0	1 926,3
Dettes de financement	2 711,3	- 785,0	1 926,3
Dettes d'exploitation représentées par des titres	6 251,7		6 251,7
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	917,8		917,8
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 758,8		1 758,8
Dettes d'impôts exigibles	112,0		112,0
Comptes courants créditeurs	42,1		42,1
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	4 569,4		4 569,4
Instruments dérivés passifs	1 301,3		1 301,3
Impôts différés passifs ⁽⁴⁾	529,9	2,1	532,0
Autres dettes	4 265,5		4 265,5
Autres passifs	19 748,5	2,1	19 750,6
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées	0,0	0,0	0,0
Total passif	249 382,3	6,0	249 388,3

(1) Retraitement des titres supersubordonnés précédemment classés en dettes et comptabilisés désormais en capitaux propres.

(2) Intégration dans les capitaux propres des intérêts des titres supersubordonnés et de l'extourne des ICNE (- 11 M€), et de l'impôt différé correspondant (3,8 M€).

(3) Retraitement des intérêts payés par capitaux propres (y compris impôts différés) et annulation des ICNE.

(4) Impôt différé sur l'annulation des ICNE au résultat.



Compte de résultat

En M€	30/06/2006 Publié	Retraitement	30/06/2006 Pro forma
Primes acquises	16 277,5		16 277,5
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	78,3		78,3
Produits financiers hors coût de l'endettement	4 177,4		4 177,4
Total des activités ordinaires	20 533,2		20 533,2
Total des autres produits et charges courants	- 19 937,6		- 19 937,6
Résultat opérationnel courant	595,6		595,6
Total des autres produits et charges non courants	0,0		0,0
Résultat opérationnel	595,6		595,6
Charges de financement ⁽¹⁾	- 66,1	17,1	- 49,0
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	24,7		24,7
Impôts sur les résultats ⁽²⁾	- 182,2	- 5,9	- 188,1
Résultat net de l'ensemble consolidé	372,0	11,2	383,2
Intérêts minoritaires	- 102,9	0,0	- 102,9
Résultat net (part du Groupe)	269,1	11,2	280,3

(1) Annulation des intérêts payés et ICNE. (2) Impôt différé sur l'annulation des intérêts payés et ICNE.

Note 5_Capital

5.1 Tableau des titres supersubordonnés reclassés en capitaux propres

En M€	30/06/2007			
	Date d'émission	Taux servi	Devises	Montants
Titres supersubordonnés part du Groupe				2 035,0
CNP Assurances	Juin 2004	Tec 10 + 10 bps, Cap à 9 %	€	250,0
CNP Assurances	Novembre 2004	Tec 10 + 10 bps, Cap à 9 %	€	50,0
CNP Assurances	Mars 2005	6,50 % jusqu'en 2008 puis 3 % + 22,5 % fois l'EUR CMS 10 ans	€	225,0
CNP Assurances	Mars 2005	6,25 % jusqu'en 2009 puis 4 fois (EUR CMS 10 ans – EUR CMS 2 ans) ; Cap à 9 % et Floor à 2,75 %	€	25,0
CNP Assurances	Juin 2005	7 % jusqu'en 2009 puis EUR CMS 10 ans + 0,30 %, Cap à 10 fois (CMS 10 ans – CMS 2 ans), Floor à 2 %	€	75,0
CNP Assurances	Mai 2006	5,25 % jusqu'au 16/05/2036 puis Euribor 3 mois + 185 bps	€	160,0
CNP Assurances	Décembre 2006	4,750 %	€	1 250,0
Total				2 035,0

En M€		30/06/2007		
	Date d'émission	Taux servi	Devises	Montants
Titres supersubordonnés part des minoritaires				108,0
Écureuil Vie	Décembre 2006	Euribor 3 mois + 95 bps jusqu'au 20/12/2026 puis Euribor 3 mois + 195 bps à partir du 20/12/2026	€	108,0
Total				108,0

En M€		31/12/2006		
	Date d'émission	Taux servi	Devises	Montants
Titres supersubordonnés part du Groupe				2 035,0
CNP Assurances	Juin 2004	Tec 10 + 10 bps, Cap à 9 %	€	250,0
CNP Assurances	Novembre 2004	Tec 10 + 10 bps, Cap à 9 %	€	50,0
CNP Assurances	Mars 2005	6,50 % jusqu'en 2008 puis 3 % + 22,5 % fois l'EUR CMS 10 ans	€	225,0
CNP Assurances	Mars 2005	6,25 % jusqu'en 2009 puis 4 fois (EUR CMS 10 ans – EUR CMS 2 ans) ; Cap à 9 % et Floor à 2,75 %	€	25,0
CNP Assurances	Juin 2005	7 % jusqu'en 2009 puis EUR CMS 10 ans + 0,30 %, Cap à 10 fois (CMS 10 ans – CMS 2 ans), Floor à 2 %	€	75,0
CNP Assurances	Mai 2006	5,25 % jusqu'au 16/05/2036 puis Euribor 3 mois + 185 bps	€	160,0
CNP Assurances	Décembre 2006	4,750 %	€	1 250,0
Total				2 035,0

En M€		31/12/2006		
	Date d'émission	Taux servi	Devises	Montants
Titres supersubordonnés part des minoritaires				108,0
Écureuil Vie	Décembre 2006	Euribor 3 mois + 95 bps jusqu'au 20/12/2026 puis Euribor 3 mois + 195 bps à partir du 20/12/2026	€	108,0
Total				108,0

En M€		30/06/2006 – Pro forma		
	Date d'émission	Taux servi	Devises	Montants
Titres supersubordonnés part du Groupe				785,0
CNP Assurances	Juin 2004	Tec 10 + 10 bps, Cap à 9 %	€	250,0
CNP Assurances	Novembre 2004	Tec 10 + 10 bps, Cap à 9 %	€	50,0
CNP Assurances	Mars 2005	6,50 % jusqu'en 2008 puis 3 % + 22,5 % fois l'EUR CMS 10 ans	€	225,0
CNP Assurances	Mars 2005	6,25 % jusqu'en 2009 puis 4 fois (EUR CMS 10 ans – EUR CMS 2 ans) ; Cap à 9 % et Floor à 2,75 %	€	25,0
CNP Assurances	Juin 2005	7 % jusqu'en 2009 puis EUR CMS 10 ans + 0,30 %, cap à 10 fois (CMS 10 ans – CMS 2 ans), Floor à 2 %	€	75,0
CNP Assurances	Mai 2006	5,25 % jusqu'au 16/05/2036 puis Euribor 3 mois + 185 bps	€	160,0
Total				785,0



5.2 Capital social par détenteur

Détenteur	Nombre d'actions	Taux de détention
Caisse des Dépôts	58 247 326	39,21 %
Sopassure (holding de La Poste et du Groupe Caisse d'Épargne)	52 705 478	35,48 %
État	1 618 841	1,09 %
Total des actions de concert	112 571 645	75,79 %
Public	35 966 178	24,21 %
dont : CNP Assurances (actions propres)	463 141	0,31 %
Total	148 537 823	100,00 %

5.3 Capitaux propres

Nombre d'actions émises	Actions ordinaires		
	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Nombres d'actions émises à l'ouverture	138 635 302	138 635 302	138 635 302
Émissions sur l'exercice	9 902 521	–	
Nombres d'actions émises à la clôture	148 537 823	138 635 302	138 635 302

En 2007, la CNP a procédé à une augmentation de capital par l'émission de 9 902 521 actions, portant le nombre total d'actions émises à 148 537 823.



5.4 Résultat par action/Résultat dilué

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006 Pro forma
Résultat de la période	567,9	1 145,3	280,3
Dividendes des actions préférentielles	0,0	0,0	0,0
Résultat attribuable aux actions ordinaires	567,9	1 145,3	280,3

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006 Pro forma
Nombre d'actions ordinaires à l'ouverture	148 537 823,0	138 635 302,0	138 635 302,0
Effet des actions propres détenues	- 334 805,3	- 278 683,3	- 190 063,0
Effet de l'émission d'actions ordinaires ⁽¹⁾		9 902 521,0	0,0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires à la clôture	148 203 017,7	148 259 139,8	138 445 239,0

(1) Les actions émises en 2007 ouvrant droit aux dividendes versés au titre de l'exercice 2006 ont été intégrées dans le calcul du résultat dilué par action au 31 décembre 2006.

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006 Pro forma
Résultat attribuable aux actions ordinaires	3,8	7,7	2,0
Effet après impôts des intérêts sur obligations convertibles	0,0	0,0	0,0
Résultat dilué attribuable aux actions ordinaires	3,8	7,7	2,0

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006 Pro forma
Résultat attribuable aux actions ordinaires	567,9	1 145,3	280,3

Le résultat dilué attribuable est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires à la clôture.

Note 6_Périmètre de consolidation

6.1 Sociétés entrant dans la consolidation et pourcentage de contrôle au 30 juin 2007

Nom	Méthode de consolidation	Pays	% contrôle	% intérêts	Activité
1. Filiales stratégiques					
CNP Assurances	IG	France	100,00 %	100,00 %	Assurances
CNP IAM	IG	France	100,00 %	100,00 %	Assurances
Préviposte	IG	France	100,00 %	100,00 %	Assurances
Écureuil	IG	France	100,00 %	100,00 %	Assurances
ITV	IG	France	100,00 %	100,00 %	Assurances
CNP International	IG	France	100,00 %	100,00 %	Assurances
Assurposte	IP	France	50,00 %	50,00 %	Assurances
Global	IG	Portugal	83,52 %	83,52 %	Assurances
Global Vida	IG	Portugal	83,57 %	83,57 %	Assurances
CNP Seguros de Vida	IG	Argentine	76,47 %	76,47 %	Assurances
Caixa	IG	Brésil	51,75 %	51,75 %	Assurances
CNP Capitalia Vita	IG	Italie	57,50 %	57,50 %	Assurances
CNP Vida	IG	Espagne	94,00 %	94,00 %	Assurances
2. OPCVM					
Univers CNP 1 FCP	IG	France	100,00 %	100,00 %	OPCVM
CNP Assur Euro SI	IG	France	98,84 %	98,84 %	OPCVM
CNP Montparnasse Action	IG	France	99,58 %	99,58 %	OPCVM
CNP Assur Valeur SI	IG	France	87,56 %	87,56 %	OPCVM
Écureuil Équilibre 3dec	IG	France	93,84 %	93,84 %	OPCVM
Kaleis Dynamique D 5dec	IG	France	84,90 %	84,90 %	OPCVM
Kaleis Équilibre D 5dec	IG	France	69,83 %	69,83 %	OPCVM
Plenitude SI 5dec	IG	France	70,08 %	70,08 %	OPCVM
CNP ACP Oblig FCP	IG	France	49,66 %	49,66 %	OPCVM
Doubo Monde 4	IG	France	52,60 %	52,60 %	OPCVM
Boule de Neige 3 3dec	IG	France	57,09 %	57,09 %	OPCVM
Assur Écur. Crois	IG	France	99,62 %	99,62 %	OPCVM
Cappuccino7 3dec	IG	France	49,15 %	49,15 %	OPCVM
CDC Ionis FCP 4dec	IG	France	100,00 %	100,00 %	OPCVM
CNP ACP 10 FCP	IG	France	49,96 %	49,96 %	OPCVM
Progressio 5dec	IG	France	91,02 %	91,02 %	OPCVM
AI Dente 3 3dec	IG	France	53,51 %	53,51 %	OPCVM
Vivaccio ACT 5dec	IG	France	83,04 %	83,04 %	OPCVM
ÉCUR DYN 3dec	IG	France	53,36 %	53,36 %	OPCVM
3. Activités immobilières					
Assurbail	IG	France	99,07 %	99,07 %	Crédit-bail immobilier
AEP3 SCI	IG	France	100,00 %	100,00 %	SCI
Cimo SCI	IG	France	100,00 %	100,00 %	SCI
AEP4 SCI	IG	France	100,00 %	100,00 %	SCI
PB6 SAS	IP	France	50,00 %	50,00 %	Immobilier
Sicac	IG	France	100,00 %	100,00 %	SCI
CNP Immobilier	IG	France	100,00 %	100,00 %	SCI
Assurimmeuble	IG	France	100,00 %	100,00 %	SCI
Natixis Global Asset Management	MEE	France	11,34 %	11,34 %	Gestion d'actifs



6.2 Ventilation du prix d'acquisition de CNP Vida

En M€	à 100 %	Quote-part CNP 94 %
Coût d'acquisition	84,2	79,2
Prix avant ajustement	81,9	77,0
Ajustement contractuel du prix après purchase	1,6	1,5
Frais d'acquisition	0,7	0,7
Actif net comptable (normes espagnoles/Spanish GAAP) au 31/12/2006	85,5	
Ajustement juste valeur des actifs	- 0,4	
Ajustement des passifs d'assurance sur les normes groupes	- 17,2	
Autres	- 0,4	
Actif net réévalué	67,5	
Valeur nette d'impôt des contrats en portefeuille	16,7	
Coût d'acquisition	84,2	79,2
Goodwill		0

6.3 Ventilation du prix d'acquisition d'Écureuil Vie

Prix d'acquisition		1 417,5
Situation nette	1 965,3	
Annulation du retraitement des titres supersubordonnés	- 108,0	
Quote-part de situation nette Écureuil Vie	1 857,3	928,5
Retraitement du résultat du 01/01/ au 20/02/2007		17,4
Imputation sur les capitaux propres		471,6

L'achat d'Écureuil Vie a eu l'impact suivant sur les capitaux propres :

- part des minoritaires : impact de - 945,9 M€, soit - 928,5 M€ (quote-part de situation nette d'Écureuil Vie) et - 17,4 M€ (quote-part des minoritaires dans le résultat d'Écureuil Vie pour la période du 1^{er} janvier au 20 février 2007) ;

- réserves de réévaluations (revalorisation des titres disponibles à la vente) : + 61,9 M€ ;
- résultats cumulés : revalorisation et autres retraitements (- 61,9 M€) et écart d'acquisition (- 471,6 M€).



Note 7_Analyse sectorielle

7.1 Compte de résultat par secteur d'activité au 30 juin 2007

En M€	30/06/2007					
	Épargne	Retraite	Risque	Autres	Éliminations	Total
Primes émises	14 146,0	968,1	2 372,5	0,0	0,0	17 486,6
Variation des primes non acquises	0,0	0,0	- 104,3	0,0	0,0	- 104,3
Primes acquises	14 146,0	968,1	2 268,2	0,0	0,0	17 382,3
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	39,2	0,6	4,5	27,5	0,0	71,8
Autres produits d'exploitation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits des placements	4 058,5	666,2	280,8	2,3	0,0	5 007,8
Plus et moins-values de cession des placements, nettes des reprises de dépréciation et d'amortissement	518,4	85,0	102,1	0,0	0,0	705,5
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	1 508,6	198,6	43,6	0,0	0,0	1 750,8
Variation des dépréciations sur placements	48,1	8,5	3,0	0,0	0,0	59,6
Produits financiers hors coût de l'endettement	6 133,6	958,3	429,5	2,3	0,0	7 523,7
Total des activités ordinaires	20 318,8	1 927,0	2 702,2	29,8	0,0	24 977,8
Charges des prestations des contrats	- 18 701,1	- 1 728,1	- 1 573,5	0,0	0,0	- 22 002,7
Charges des placements et autres dettes financières hors coût de l'endettement	- 221,1	- 68,0	- 53,4	0,0	0,0	- 342,5
Résultat de la réassurance	11,9	- 0,6	- 45,6	0,0	0,0	- 34,3
Charges des autres activités	- 2,6	- 3,4	0,5	- 3,8	0,0	- 9,3
Frais d'acquisition des contrats	- 708,6	- 18,1	- 602,0	0,0	0,0	- 1 328,7
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	- 9,1	0,2	- 0,6	0,0	0,0	- 9,5
Frais d'administration	- 108,5	- 10,2	- 88,4	0,0	0,0	- 207,1
Autres produits et charges opérationnels courants	- 7,2	7,3	- 99,4	- 5,5	0,0	- 104,8
Total des autres produits et charges courants	- 19 746,3	- 1 820,9	- 2 462,4	- 9,3	0,0	- 24 038,9
Résultat opérationnel courant	572,5	106,1	239,8	20,5	0,0	938,9
Autres produits et charges opérationnels non courants	1,6	0,0	0,5	0,0	0,0	2,1
Résultat opérationnel	574,1	106,1	240,3	20,5	0,0	941,0
Charges de financement						- 52,0
Quote-part dans les résultats des entreprises associées						23,0
Impôt sur les résultats						- 258,1
Résultat après impôt des activités discontinues						0,0
Résultat net de l'ensemble consolidé						653,9
Intérêts minoritaires						- 86,0
Résultat net (part du Groupe)						567,9



7.2 Compte de résultat par secteur d'activité au 31 décembre 2006

En M€	31/12/2006					Total
	Épargne	Retraite	Risque	Autres	Éliminations	
Primes émises	25 612,5	2 145,1	4 189,6	0,0		31 947,2
Variation des primes non acquises	0,0	0,0	- 25,2	0,0		- 25,2
Primes acquises	25 612,5	2 145,1	4 164,4	0,0	0,0	31 922,0
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	117,3	1,2	4,5	48,9		171,9
Autres produits d'exploitation	0,2	0,0	0,0	0,0		0,2
Produits des placements	7 067,5	1 165,6	504,9	4,2		8 742,2
Plus et moins-values de cession des placements, nettes des reprises de dépréciation et d'amortissement	1 092,6	217,7	141,2	0,0		1 451,5
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	1 815,6	166,4	57,3	0,0		2 039,3
Variation des dépréciations sur placements	- 19,7	- 0,5	- 4,5	0,0		- 24,7
Produits financiers hors coût de l'endettement	9 956,0	1 549,2	698,9	4,2		12 208,3
Total des activités ordinaires	35 686,0	3 695,5	4 867,8	53,1	0,0	44 302,4
Charges des prestations des contrats	- 32 714,7	- 3 338,1	- 2 899,8	0,1		- 38 952,5
Charges des placements et autres dettes financières hors coût de l'endettement	- 364,6	- 106,8	- 95,0	- 0,2		- 566,6
Résultat de la réassurance	11,8	0,4	- 15,8	0,0		- 3,6
Charges des autres activités	- 3,9	0,0	- 1,8	- 18,0		- 23,7
Frais d'acquisition des contrats	- 1 267,5	- 40,6	- 1 151,6	0,0		- 2 459,7
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	- 12,8	2,1	- 5,6	0,0		- 16,3
Frais d'administration	- 207,1	- 19,8	- 162,2	0,0		- 389,1
Autres produits et charges opérationnels courants	- 48,7	12,5	- 48,8	- 1,8		- 86,8
Total des autres produits et charges courants	- 34 607,5	- 3 490,3	- 4 380,6	- 19,9		- 42 498,3
Résultat opérationnel courant	1 078,3	205,2	487,2	33,2		1 803,9
Autres produits et charges opérationnels non courants	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Résultat opérationnel	1 078,3	205,2	487,2	33,2	0,0	1 803,9
Charges de financement						- 104,9
Quote-part dans les résultats des entreprises associées						46,0
Impôt sur les résultats						- 314,7
Résultat après impôt des activités discontinues						0,0
Résultat net de l'ensemble consolidé						1 430,3
Intérêts minoritaires						- 285,0
Résultat net (part du Groupe)						1 145,3



7.3 Compte de résultat par secteur d'activité au 30 juin 2006

En M€	30/06/2006 – Pro forma					Total
	Épargne	Retraite	Risque	Autres	Éliminations	
Primes émises	13 191,1	1 038,5	2 153,5	0,0		16 383,1
Variation des primes non acquises	0,0	0,0	- 105,6	0,0		- 105,6
Primes acquises	13 191,1	1 038,5	2 047,9	0,0	0,0	16 277,5
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	43,5	0,0	1,9	32,9		78,3
Produits des placements	3 809,3	632,7	291,0	2,2		4 735,2
Plus et moins-values de cession des placements, nettes des reprises de dépréciation et d'amortissement	189,2	29,8	26,3	0,0		245,3
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	- 651,5	- 44,8	- 76,9	- 0,2		- 773,4
Variation des dépréciations sur placements	- 22,8	- 5,4	- 1,5	0,0		- 29,7
Produits financiers hors coût de l'endettement	3 324,2	612,3	238,9	2,0		4 177,4
Total des activités ordinaires	16 558,8	1 650,8	2 288,7	34,9	0,0	20 533,2
Charges des prestations des contrats	- 15 197,0	- 1 522,9	- 1 475,8	0,0		- 18 195,7
Charges des placements et autres dettes financières hors coût de l'endettement	- 225,7	- 61,6	- 51,0	- 0,3		- 338,6
Résultat de la réassurance	3,1	0,1	- 27,9	0,0		- 24,7
Charges des autres activités	- 2,0	0,0	- 0,4	- 9,0		- 11,4
Frais d'acquisition des contrats	- 631,7	- 20,0	- 504,0	0,0		- 1 155,7
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	- 6,4	1,1	- 2,8	0,0		- 8,1
Frais d'administration	- 110,0	- 9,9	- 73,5	0,0		- 193,4
Autres produits et charges opérationnels courants	- 11,8	0,5	0,7	0,6		- 10,0
Total des autres produits et charges courants	- 16 181,5	- 1 612,7	- 2 134,7	- 8,7		- 19 937,6
Résultat opérationnel courant	377,3	38,1	154,0	26,2		595,6
Autres produits et charges opérationnels non courants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat opérationnel	377,3	38,1	154,0	26,2	0,0	595,6
Charges de financement						- 49,0
Variations de valeur des écarts d'acquisition						0,0
Quote-part dans les résultats des entreprises associées						24,7
Impôt sur les résultats						- 188,1
Résultat après impôt des activités discontinues						0,0
Résultat net de l'ensemble consolidé						383,2
Intérêts minoritaires						- 102,9
Résultat net (part du Groupe)						280,3

Note 8_Actifs incorporels

8.1 Synthèse des actifs incorporels

En M€	30/06/2007				31/12/2006	30/06/2006
	Valeur brute	Amortissements	Dépréciations	Reprises	Valeur nette	Valeur nette
Écarts d'acquisition	658,2		0,0	0,0	658,2	640,7
Valeurs de portefeuille	308,0	- 111,4	0,0	0,0	196,6	188,0
Logiciels	171,2	- 145,7	- 0,1	0,0	25,4	29,9
Logiciels développés en interne	71,7	- 62,8	0,0	0,0	8,9	6,3
Logiciels autres	99,5	- 82,9	- 0,1	0,0	16,5	23,2
Total	1 137,4	- 257,1	- 0,1	0,0	880,2	850,1

8.2 Écarts d'acquisition

8.2.1 Valeur des écarts d'acquisition

En M€	Écart d'acquisition à l'origine	Écart d'acquisition net au 30/06/2007	Écart d'acquisition net au 31/12/2006	Écart d'acquisition net au 30/06/2006
Global	34,4	25,8	25,8	25,8
Global Vida	17,8	13,3	13,3	13,3
Assurposte	45,8	22,9	22,9	22,9
Groupe Caixa	360,6	229,7	212,2	225,7
CNP Capitalia Vita	366,5	366,5	366,5	366,5
Total	825,1	658,2	640,7	654,2

8.2.2 Réconciliation ouverture/clôture des écarts d'acquisition

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Valeur nette comptable à l'ouverture	640,7	654,8	654,8
Écarts d'acquisition résultant de prises de participation	0,0	0,0	0,0
Ajustements liés aux variations de valeur des actifs dans les 12 mois suivant l'acquisition	0,0	0,0	0,0
Ajustements résultant de la reconnaissance postérieure d'actif d'impôt différés	0,0	0,0	0,0
Écarts de conversion	17,5	- 5,0	- 0,7
Autres mouvements	0,0	- 9,7	0,0
Dépréciation (<i>impairment losses</i>)	0,0	0,0	0,0
Écarts de conversion	0,0	0,6	0,0
Augmentation des taux d'intérêt (détention)	0,0	0,0	0,0
Valeur nette comptable à la clôture	658,2	640,7	654,2



8.3 Valeurs de portefeuille

8.3.1 Valeurs de portefeuille

En M€	Valeur du portefeuille à l'origine	Valeur de portefeuille nette au 30/06/2007	Valeur de portefeuille nette au 31/12/2006	Valeur de portefeuille nette au 30/06/2006
Groupe Caixa	122,6	20,4	22,8	26,0
CNP Capitalia Vita	175,3	151,6	156,7	162,0
CNP Vida	24,0	23,7	0,0	0,0
CNP Seguros de Vida	0,9	0,9	0,0	0,0
Total	322,8	196,6	179,5	188,0

8.3.2 Variation des valeurs de portefeuille

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Valeur brute à l'ouverture	274,9	276,9	276,9
Entrée de périmètre	24,0	0,0	0,0
Écarts de conversion	8,3	-2,0	-0,3
Acquisitions de l'exercice	0,9	0,0	0,0
Cessions de l'exercice	0,0	0,0	0,0
Valeur brute à la clôture	308,1	274,9	276,7
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	- 95,5	- 80,7	- 80,7
Écarts de conversion	- 6,5	1,5	0,2
Charges d'amortissement de l'exercice	- 9,5	- 16,3	- 8,1
Dépréciations de l'exercice	0,0	0,0	0,0
Reprises de l'exercice	0,0	0,0	0,0
Cessions de l'exercice	0,0	0,0	0,0
Cumul des dépréciations à la clôture	- 111,5	- 95,5	- 88,6
Valeur nette comptable à la clôture	196,6	179,5	188,0

Note 9_Immeubles de placement et d'exploitation

L'objectif de cette annexe est de présenter pour chaque catégorie d'immeubles le montant des pertes de valeur comptabilisées dans le compte de résultat au cours de la période ainsi que le(s) poste(s) dans le(s)quel(s) ces pertes de valeur sont incluses et reprises.

Cette annexe présente :

- la valeur comptable brute et le cumul des amortissements (ajouté aux cumuls des pertes de valeur) en début et en fin de période ;

- un rapprochement entre la valeur comptable de l'immeuble de placement à l'ouverture et à la clôture de la période, montrant les entrées, les sorties, les amortissements, le montant des pertes de valeur comptabilisées et le montant des pertes de valeur reprises au cours de la période, les écarts de change nets provenant de la conversion des états financiers dans une autre monnaie de présentation et de la conversion d'une activité étrangère dans la monnaie de présentation de l'entité présentant les états financiers, les transferts vers et depuis les catégories stocks et biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les autres changements ;
- la juste valeur de l'immeuble de placement qui, pour le groupe CNP Assurance, est support de contrats en UC.

9.1 Immeubles de placement

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Valeur comptable des immeubles de placement			
Immeubles de placement au coût historique			
Valeur comptable brute au 30/06	1 466,1	1 212,5	1 220,9
Cumul des amortissements au 30/06	- 394,8	- 303,6	- 319,4
Cumul des pertes de valeur au 30/06	- 22,5	- 18,0	- 25,2
Valeur comptable nette au 30/06	1 048,8	890,9	876,3
Immeubles de placement en juste valeur			
Valeur comptable brute au 30/06	394,7	394,7	349,7
Total des immeubles de placement	1 443,5	1 285,6	1 226,0

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Immeubles de placement hors immeubles détenus dans le cadre de contrats en unités de compte			
Valeur nette comptable à l'ouverture	890,9	889,3	889,3
Acquisitions	1,3	116,1	0,0
Entrées de dépenses ultérieures dans la valeur comptable d'un actif	4,5	14,3	5,5
Entrées résultant d'acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises	0,0	0,0	0,0
Sorties	- 10,0	- 19,9	- 10,7
Amortissements de l'exercice	- 11,6	- 12,5	- 8,3
Pertes de valeur comptabilisées dans le résultat de la période	- 0,1	- 0,2	- 0,1
Pertes de valeur reprises dans le résultat de la période	0,4	8,0	0,5
Écarts de conversion	0,1	0,0	0,0
Autres variations ⁽¹⁾	173,3	- 104,2	0,1
Valeur nette comptable à la clôture	1 048,8	890,9	876,3

(1) Le montant des "Autres variations" au 30 juin 2007 correspond essentiellement au reclassement des immeubles de Sicac et Assurbail en immeubles de placement, alors qu'ils étaient classés précédemment en "Placement des activités du secteur bancaire et autres activités". Pour Assurbail, seule l'activité de location simple a été reclassée en immeubles de placement, l'activité de crédit-bail restant renseignée sur la ligne "Placement des activités du secteur bancaire et autres activités".



En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Immeubles de placements en UC			
Valeur nette comptable à l'ouverture	394,7	351,1	351,1
Acquisitions	0,2	4,2	0,0
Entrées de dépenses ultérieures dans la valeur comptable d'un actif	0,0	10,0	0,2
Entrées résultant d'acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises	0,0	0,0	0,0
Sorties	-0,4	0,0	0,0
Profits/Pertes nets d'ajustement de la juste valeur	2,4	32,8	0,3
Écarts de conversion	0,0	0,0	0,0
Transfert vers les catégories des stocks et biens immobiliers occupés par leur propriétaire	0,0	0,0	-1,9
Transfert depuis les catégories des stocks et biens immobiliers occupés par leur propriétaire	0,0	0,0	0,0
Autres variations	-2,2	-3,4	0,0
Valeur comptable à la clôture	394,7	394,7	349,7

Tel que stipulé dans les principes comptables, les immeubles de placement en face de contrats en UC sont valorisés à la juste valeur, contrairement aux autres immeubles de placement valorisés selon le modèle du coût.

9.2 Immeubles d'exploitation

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Immeubles d'exploitation			
Valeur nette comptable à l'ouverture	137,6	159,5	159,5
Acquisitions	0,1	0,4	0,4
Entrées de dépenses ultérieures dans la valeur comptable d'un actif	0,0	1,5	1,4
Entrées résultant d'acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises	0,0	0,0	0,0
Sorties	-0,3	-0,1	0,0
Amortissements de l'exercice	-2,7	-5,4	-2,6
Pertes de valeur comptabilisées dans le résultat de la période	0,0	-6,3	0,0
Pertes de valeur reprises dans le résultat de la période	1,2	11,7	1,1
Écarts de conversion	0,3	-0,1	0,0
Transferts	0,0	-23,6	-23,6
Valeur nette comptable à la clôture	136,2	137,6	136,2

Note 10 _Placements

10.1 Inventaire des placements par nature

L'objectif est de présenter, pour chaque catégorie d'actifs et par intention de gestion, le détail de la juste valeur des titres détenus par le groupe CNP Assurances.

10.1.1 Inventaire des placements

En M€		30/06/2007		31/12/2006		30/06/2006 – Pro forma	
		Dépréciations	Valeurs comptables	Dépréciations	Valeurs comptables	Dépréciations	Valeurs comptables
JV avec variation de JV par résultat (1)	Obligations TF		16 455,6		12 667,4		12 788,4
	Obligations TV		12 483,6		3 488,5		2 092,6
	TCN		2 650,8		13 446,7		12 847,5
	Actions		13 520,9		8 857,4		78,9
	OPCVM		30 119,1		29 744,3		37 297,1
	Parts de SCI		1 581,0		1 753,4		1 566,9
	Autres (dont titres prêtés et pensions)		- 0,1		27,5		- 515,8
	Total		76 810,9		69 985,2		66 155,6
Instruments dérivés	Instruments dérivés (juste valeur positive)		1 997,8		1 636,4		1 503,9
	Instruments dérivés (juste valeur négative)		- 1 491,0		- 1 410,6		- 1 301,3
	Total		506,8		225,8		202,6
AFS	Obligations TF	0,0	126 590,8	0,0	122 403,5	0,0	118 524,6
	Obligations TV	0,0	8 200,6	0,0	8 463,3	0,0	9 473,5
	TCN	- 3,9	2 168,4	0,0	4 545,7	0,0	118,8
	Actions	- 2 408,5	22 849,7	- 2 478,9	20 515,4	- 2 468,6	18 486,9
	OPCVM	- 25,7	7 197,5	- 25,1	8 476,9	- 3,6	6 166,1
	Parts de SCI	- 30,1	2 986,0	- 27,7	2 389,8	- 1,9	2 429,9
	Titres participatifs	- 0,5	107,9	- 13,8	88,4	- 0,5	102,6
	Autres (dont titres prêtés et pensions)	- 31,8	4 538,7		7 049,9		8 444,1
Total	- 2 500,5	174 639,6	- 2 545,5	173 932,9	- 2 474,5	163 746,5	
HTM	Obligations TF	0,0	954,5	0,0	894,5	0,0	867,5
	Total	0,0	954,5	0,0	894,5	0,0	867,5
Prêts et avances	Prêts et avances	0,0	1 994,2	0,0	2 034,6	0,0	2 232,8
	Total	0,0	1 994,2	0,0	2 034,6	0,0	2 232,8
Immeubles de placement	Immeubles de placement en coût amorti	- 22,5	1 048,8	- 30,9	890,9	- 25,4	876,3
	Immeubles de placement en juste valeur		394,7		394,7		349,7
	Total	- 22,5	1 443,5	- 30,9	1 285,6	- 25,4	1 226,0
Total	- 2 523,0	256 349,5	- 2 576,4	248 358,5	- 2 499,9	234 431,0	

(1) Le classement des actifs en UC a été affiné dans la catégorie des actifs par juste valeur par résultat.

10.1.2 Réconciliation “Placements des activités d’assurance” au bilan/“Inventaire des placements” de l’annexe

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006 Pro forma
Annexe sur les placements	256 349,5	248 358,5	234 431,0
Bilan passif – Instruments dérivés (juste valeur négative)	- 1 491,0	- 1 410,6	- 1 301,3
Bilan actif – Placements d’assurance	257 840,5	249 769,1	235 732,3
Total	0,0	0,0	0,0

10.2 Instruments dérivés

L’analyse détaillée des justes valeurs positives et justes valeurs négatives des instruments dérivés, et ce, par tranche d’échéance, se présente comme suit :

En M€	30/06/2007											
	< 1 an		Entre 1 et 5 ans		Entre 6 et 10 ans		Entre 11 et 15 ans		> 15 ans		Total	
	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-
SWAP	29,9	- 32,6	293,9	- 288,7	95,5	- 83,4	23,2	- 22,2	921,6	- 971,4	1 364,1	- 1 398,3
SWAPTION	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CAP/FLOOR	1,6	0,0	98,1	- 0,8	486,1	- 25,6	0,0	0,0	0,0	0,0	585,8	- 26,4
EQUITY	36,1	- 59,2	4,0	- 7,1	7,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	47,9	- 66,3
Total des dérivés	67,6	- 91,8	396,0	- 296,6	589,4	- 109,0	23,2	- 22,2	921,6	- 971,4	1 997,8	- 1 491,0

En M€	31/12/2006											
	< 1 an		Entre 1 et 5 ans		Entre 6 et 10 ans		Entre 11 et 15 ans		> 15 ans		Total	
	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-
SWAP	26,2	- 29,0	317,2	- 308,4	81,8	- 74,9	22,4	- 24,6	867,6	- 920,6	1 315,1	- 1 358,5
SWAPTION	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CAP/FLOOR	0,0	0,0	16,8	- 0,4	291,4	- 16,7	0,0	0,0	0,0	0,0	308,2	- 17,1
EQUITY	7,7	- 17,4	2,3	- 17,6	3,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	13,1	- 35,0
Total des dérivés	33,9	- 46,4	336,3	- 326,4	376,3	- 91,6	22,4	- 24,6	867,6	- 920,6	1 636,4	- 1 410,6

En M€	30/06/2006											
	< 1 an		Entre 1 et 5 ans		Entre 6 et 10 ans		Entre 11 et 15 ans		> 15 ans		Total	
	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-
SWAP	32,8	- 44,6	321,1	- 279,6	35,1	- 33,3	18,8	- 20,1	735,2	- 873,5	1 143,0	- 1 251,1
SWAPTION	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CAP/FLOOR	0,1	0,0	32,5	0,0	327,0	- 10,7	0,0	0,0	0,0	0,0	359,6	- 10,7
EQUITY	0,3	- 14,2	0,6	- 25,3	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	- 39,5
Total des dérivés	33,2	- 58,8	354,2	- 304,9	362,5	- 44,0	18,8	- 20,1	735,2	- 873,5	1 503,9	- 1 301,3

Note 11_Ventilation des passifs relatifs à des contrats

L'objectif est de présenter les subdivisions des postes présentés au bilan. Les subdivisions des provisions techniques comprennent les postes tels que décrits dans les tableaux ci-dessous :

11.1 Ventilation des passifs au 30 juin 2007

En M€	30/06/2007		
	Brut de réassurance	Net de réassurance	Réassurance
Provisions techniques d'assurance non-vie	5 137,2	4 597,0	540,2
Provisions pour primes non acquises	268,4	259,7	8,7
Provisions pour sinistres	517,3	466,1	51,2
Provisions pour participation aux bénéfices (y compris la provision d'égalisation des contrats collectifs maintenue en dettes)	153,8	130,2	23,6
Autres provisions techniques	4 197,7	3 741,0	456,7
Provisions liées au test de suffisance du passif	0,0	0,0	0,0
Contrats d'assurance vie	72 047,4	67 076,7	4 970,7
Provisions d'assurance vie	70 343,1	65 408,7	4 934,4
Provisions pour sinistres	754,8	723,0	31,8
Provisions pour participation aux bénéfices	919,1	914,6	4,5
Autres provisions techniques	30,4	30,4	0,0
Provisions liées au test de suffisance des passifs	0,0	0,0	0,0
Contrats financiers avec clause de PB discrétionnaire	143 800,6	143 796,2	4,4
Provisions d'assurance vie	139 351,4	139 347,0	4,4
Provisions pour sinistres	1 766,5	1 766,5	0,0
Provisions pour participation aux bénéfices	2 682,7	2 682,7	0,0
Autres provisions techniques	0,0	0,0	0,0
Provisions liées au test de suffisance des passifs	0,0	0,0	0,0
Contrats financiers sans clause de PB discrétionnaire	8 705,5	8 336,7	368,8
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0
Provisions pour PB différée	9 676,8	9 676,8	0,0
Total des passifs relatifs aux contrats	239 367,5	233 483,4	5 884,1



11.2 Ventilation des passifs au 31 décembre 2006

En M€	31/12/2006		
	Brut de réassurance	Net de réassurance	Réassurance
Provisions techniques d'assurance non-vie	5 066,2	4 377,7	688,5
Provisions pour primes non acquises	124,4	117,8	6,6
Provisions pour sinistres	439,2	391,3	47,9
Provisions pour participation aux bénéfices (y compris la provision d'égalisation des contrats collectifs maintenue en dettes)	137,2	122,9	14,3
Autres provisions techniques	4 365,4	3 745,7	619,7
Provisions liées au test de suffisance du passif	0,0	0,0	0,0
Contrats d'assurance vie	62 721,8	57 909,1	4 812,7
Provisions d'assurance vie	61 031,2	56 260,1	4 771,1
Provisions pour sinistres	862,5	836,2	26,3
Provisions pour participation aux bénéfices	652,1	645,1	7,0
Autres provisions techniques	176,0	167,7	8,3
Provisions liées au test de suffisance des passifs	0,0	0,0	0,0
Contrats financiers avec clause de PB discrétionnaire	140 365,8	140 365,8	0,0
Provisions d'assurance vie	136 723,5	136 723,5	0,0
Provisions pour sinistres	1 607,5	1 607,5	0,0
Provisions pour participation aux bénéfices	2 033,6	2 033,6	0,0
Autres provisions techniques	1,2	1,2	0,0
Provisions liées au test de suffisance des passifs	0,0	0,0	0,0
Contrats financiers sans clause de PB discrétionnaire	9 389,9	8 978,5	411,4
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0
Provisions pour PB différée	12 133,3	12 133,3	0,0
Total des passifs relatifs aux contrats	229 677,0	223 764,4	5 912,6



11.3 Ventilation des passifs au 30 juin 2006

En M€	30/06/2006		
	Brut de réassurance	Net de réassurance	Réassurance
Provisions techniques d'assurance non-vie	5 045,2	4 390,3	654,9
Provisions pour primes non acquises	204,3	196,2	8,1
Provisions pour sinistres	428,1	390,5	37,6
Provisions pour participation aux bénéfices (y compris la provision d'égalisation des contrats collectifs maintenue en dettes)	120,1	94,0	26,1
Autres provisions techniques	4 292,7	3 709,6	583,1
Provisions liées au test de suffisance du passif	0,0	0,0	0,0
Contrats d'assurance vie	55 183,5	50 647,0	4 536,5
Provisions d'assurance vie	53 118,8	48 610,1	4 508,7
Provisions pour sinistres	829,7	815,1	14,6
Provisions pour participation aux bénéfices	1 111,2	1 102,9	8,3
Autres provisions techniques	123,8	118,9	4,9
Provisions liées au test de suffisance des passifs	0,0	0,0	0,0
Contrats financiers avec clause de PB discrétionnaire	138 020,3	138 016,0	4,3
Provisions d'assurance vie	134 281,7	134 277,4	4,3
Provisions pour sinistres	1 454,7	1 454,7	0,0
Provisions pour participation aux bénéfices	2 283,6	2 283,6	0,0
Autres provisions techniques	0,3	0,3	0,0
Provisions liées au test de suffisance des passifs	0,0	0,0	0,0
Contrats financiers sans clause de PB discrétionnaire	9 717,6	9 327,1	390,5
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0
Provisions pour PB différée	9 473,3	9 473,3	0,0
Total des passifs relatifs aux contrats	217 439,9	211 853,7	5 586,2

Note 12_Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance

L'objectif est de présenter le détail des créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance avec un comparatif sur trois périodes.

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Primes acquises non émises	1 826,3	1 783,3	1 942,8
Autres créances nées d'opérations d'assurance	523,7	267,4	441,8
Créances nées d'opérations de réassurance	182,7	146,7	90,1
Total	2 532,7	2 197,4	2 474,7
Créances douteuses	2,4	2,0	1,8

Note 13_Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance

L'objectif est de présenter le détail des dettes nées d'opération d'assurance et de réassurance avec un comparatif sur trois périodes.

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	381,9	423,2	402,1
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 503,4	1 071,9	1 086,0
Dettes nées d'opérations de réassurance	287,9	347,7	270,7
Total	2 173,2	1 842,8	1 758,8

Note 14_Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué :

- des primes acquises ;
- des chargements sur primes des contrats IAS 39 correspondant à un des éléments constitutifs de la ligne "Chiffre d'affaires et produits des autres activités" du compte de résultat.

14.1 Primes acquises et chiffre d'affaires ou produits des autres activités

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Activité et type de contrat			
Contrats d'assurance	10 581,2	18 676,0	9 405,4
Vie	9 411,9	16 428,2	8 282,3
Primes pures	8 849,5	15 398,5	7 804,1
Chargements	562,4	1 029,7	478,2
Non-vie	1 169,3	2 247,8	1 123,1
Primes pures	850,0	1 652,0	857,7
Chargements	319,3	595,8	265,4
Contrats financiers avec PB discrétionnaire	6 801,1	13 246,0	6 872,0
Primes pures	6 679,8	12 986,7	6 714,0
Chargements	121,3	259,3	158,0
Primes acquises	17 382,3	31 922,0	16 277,4



En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités			
Contrats financiers sans PB discrétionnaire	37,1	93,6	47,8
Chargements	37,1	93,6	47,8
Flux	15,2	67,5	34,5
Encours	21,9	26,1	13,3
IAS 18	27,4	48,9	20,6
Autres activités	7,3	29,2	9,9
Total	71,8	171,7	78,3

14.2 Réconciliation avec le chiffre d'affaires publié

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Primes acquises	17 382,3	31 922,0	16 277,4
Chargements sur flux IAS 39	15,2	67,5	34,5
Total	17 397,5	31 989,5	16 311,9

14.3 Chiffre d'affaires par centre de partenariat

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
La Banque Postale	6 505,5	12 101,5	5 208,5
Caisse d'Épargne	6 095,2	10 741,3	6 510,7
CNP Trésor	454,7	982,5	490,0
Établissements financiers	682,3	1 278,1	613,7
Entreprises et collectivités locales	803,0	1 684,7	836,9
Mutuelles	377,7	961,1	443,7
Filiales étrangères	2 434,8	4 100,5	2 114,4
Autres	44,3	139,8	94,0
Chiffre d'affaires brut	17 397,5	31 989,5	16 311,9

14.4 Chiffre d'affaires par segment de marché

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Épargne	14 153,9	25 687,0	13 216,6
Retraite	968,3	2 148,1	1 040,6
Prévoyance	782,0	1 449,5	724,7
Couverture de prêts	1 162,1	2 112,3	1 026,8
Frais de soins de santé	160,8	271,9	148,7
Dommages IARD	170,4	320,7	154,5
Total prévoyance/risque	2 275,3	4 154,4	2 054,7
Autres secteurs d'activité	0,0	0,0	0,0
Chiffre d'affaires brut	17 397,5	31 989,5	16 311,9

14.5 Chiffre d'affaires par société

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
CNP Assurances	7 952,2	15 299,2	6 733,7
CNP IAM	940,7	1 857,0	930,2
Préviposte	177,4	402,3	231,3
Écureuil Vie	5 886,4	10 350,5	6 314,1
ITV	3,6	7,3	3,5
CNP International	0,1	0,1	0,1
Assurposte	77,7	95,0	43,1
Global	72,2	145,4	71,8
Global Vida	15,8	39,9	18,6
CNP Seguros de Vida	2,4	3,7	1,8
Caixa Seguros	550,7	887,5	470,3
CNP Capitalia Vita	1 686,5	2 901,6	1 493,4
CNP Vida	31,8	0,0	0,0
Chiffre d'affaires brut	17 397,5	31 989,5	16 311,9

14.6 Chiffre d'affaires direct et accepté

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Affaires directes	17 029,0	31 129,9	16 055,1
Affaires acceptées	368,5	859,6	256,8
Chiffre d'affaires brut	17 397,5	31 989,5	16 311,9

Note 15_Produits de placement

15.1 Produits et charges financiers

L'objectif de cette annexe est de présenter les éléments importants de produits, charges, profits ou pertes générés par des actifs ou des passifs financiers, qu'ils aient été inclus en résultat ou dans une rubrique distincte des capitaux propres, et ce, sur trois périodes consécutives.

En M€		30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006 Pro forma
Portefeuille des actifs disponibles à la vente	Résultats sur titres de créances	2 657,0	6 101,0	3 139,8
	Intérêts sur prêts	0,0	0,0	0,0
	Produits sur autres placements	651,6	792,3	620,1
	PV et MV de cession	469,4	1 216,8	278,4
	Impairments	59,6	- 24,7	- 29,7
	Total des revenus sur le portefeuille des actifs disponibles à la vente	3 837,6	8 085,4	4 008,6
Portefeuille des actifs détenus jusqu'à l'échéance	Résultats sur titres de créances	28,7	54,6	19,9
	Intérêts sur prêts	0,0	0,0	0,0
	Autres produits	0,0	0,0	0,0
	Impairments	0,0	0,0	0,0
	Total des revenus sur le portefeuille des actifs détenus jusqu'à l'échéance	28,7	54,6	19,9
Portefeuille des actifs à la juste valeur avec variation de juste valeur en résultat	Résultat sur titres de transaction et assimilés	2 986,6	3 558,5	- 1,6
	Résultat sur instruments dérivés de transaction et de couverture	251,2	- 86,3	8,3
	PV et MV de cession	110,6	98,2	- 36,0
	Total des revenus sur le portefeuille des actifs à la juste valeur avec variation de juste valeur en résultat	3 348,4	3 570,4	- 29,3
Immeubles de placement	Immeubles de placement	107,0	294,2	136,6
	PV et MV de cession	3,8	34,7	2,9
	Total des immeubles de placement	110,8	328,9	139,5
Autres charges liées aux placements	- 266,1	- 499,7	- 299,9	
Plus-values de dilution	121,8	102,0	0,0	
Total des revenus des placements	7 181,2	11 641,6	3 838,8	
Dette subordonnée	- 52,0	- 104,9	- 49,0	
Total des charges de financement	- 52,0	- 104,9	- 49,0	
Total des revenus des actifs nets de charges de financement	7 129,2	11 536,8	3 789,8	

Tableau de réconciliation des charges et produits financiers avec le compte de résultat :

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Produits financiers hors coût de l'endettement	7 523,7	12 208,3	4 177,4
Charges des placements et autres dettes financières hors coût de l'endettement	- 342,5	- 566,6	- 338,6
Charges de financement	- 52,0	- 104,9	- 49,0
Total	7 129,2	11 536,8	3 789,8

15.2 Dépréciation

L'objectif est de présenter la nature et le montant de toute perte de valeur comptabilisée en résultat au titre d'un actif financier, en distinguant séparément chaque catégorie importante d'actifs financiers.

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Actifs disponibles à la vente	- 24,5	- 80,0	- 29,7
Obligations TF	0,0	0,0	0,0
Obligations TV	0,0	0,0	0,0
TCN	0,0	0,0	0,0
Actions	0,0	0,0	0,0
OPCVM Action	- 0,6	- 52,6	- 29,7
Titres participatifs	0,0	0,0	0,0
Autres (dont les FCP...)	- 23,9	- 27,4	0,0
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0,0	0,0	0,0
Total des dotations aux provisions	- 24,5	- 80,0	- 29,7

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Actifs disponibles à la vente	84,1	55,3	33,0
Obligations TF	0,0	0,0	0,0
Obligations TV	0,0	0,0	0,0
TCN	0,0	0,0	0,0
Actions	0,0	0,0	0,0
OPCVM Action	71,1	49,6	33,0
Titres participatifs	0,0	0,0	0,0
Autres (dont les FCP...)	13,0	5,7	0,0
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0,0	0,0	0,0
Total des reprises de provisions	84,1	55,3	33,0

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Variation nette des provisions	59,6	- 24,7	3,3

Au 30 juin 2006, seules les dotations apparaissent au compte de résultat dans la ligne "Variation des dépréciations sur placements".



Note 16 _Charge d'impôt

L'objectif de cette annexe est de présenter de façon distincte les principales composantes de la charge (produit) d'impôt.

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006 Pro forma
Charge fiscale courante	261,6	533,6	251,1
Charge fiscale différée	- 3,5	- 218,9	- 63,0
Charge d'impôt	258,1	314,7	188,1

En M€	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006 Pro forma
Résultat net consolidé	653,9	1 430,3	280,3
Taux d'impôt	28,30 %	18,03 %	32,88 %
Impôt sur les résultats	258,1	314,7	188,1



Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2007

En notre qualité de Commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société CNP Assurances, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit, et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme

IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Courbevoie et Paris - La Défense, le 12 septembre 2007

Les Commissaires aux comptes
KPMG Audit – Département de KPMG SA – Régis Tribut
Mazars & Guérard – Pascal Parant



Nos remerciements à tous les collaborateurs de CNP Assurances qui ont participé à la réalisation de ce document.

Ce document utilise du papier Condat Contraste, certifié PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification), garantissant la gestion durable des forêts. Il a été imprimé par un imprimeur Imprim'vert, c'est-à-dire qui s'est engagé à ne plus utiliser de produits toxiques, et à sécuriser la collecte, le stockage et le traitement des produits et déchets dangereux.



PEFC : CTBA/07-00 800

Photos : Philippe Abergel, Paolo Verzone, Gilles Favier, Hervé Thouroude, DR.

Conception et réalisation :  SYNELOG / ligaris finances



4, place Raoul-Dautry
75716 Paris Cedex 15
Capital 594 151 292 €
341 737 062 RCS Paris
Site Internet : www.cnp.fr

